

Rapport annuel 2008

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008



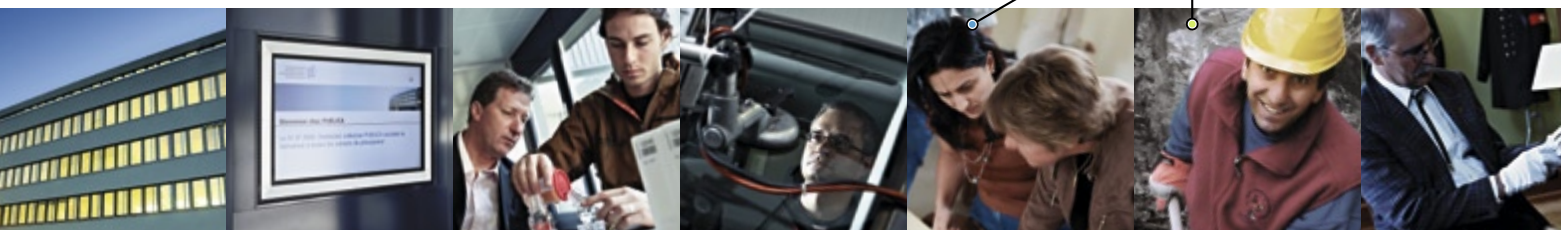
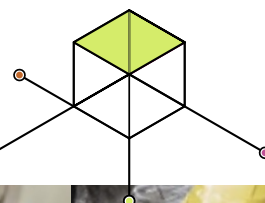
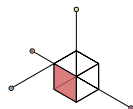


TABLE DES MATIÈRES

RÉTROSPECTIVE DE L'EXERCICE	4-7
CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2008	8-9
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008	10-11
COMPTE D'EXPLOITATION	12-13
ANNEXE	
1 Bases et organisation	14-27
2 Assurés actifs et bénéficiaires de rente	28
3 Nature de l'application du but	29
4 Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	30
5 Risques actuariels / couverture des risques / taux de couverture	31-39
6 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	40-55
7 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	56-57
8 Conditions posées par les autorités de surveillance	58
9 Autres informations relatives à la situation financière	59-60
10 Événements postérieurs à la date du bilan	61
11 Rapport de l'organe de révision	62-63
12 Attestation de l'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle au 31.12.2008	64-67
13 Condensés relatifs aux caisses de prévoyance de l'institution collective PUBLICA	68-69
Management Summary des caisses de prévoyance	
Bilan et compte d'exploitation de l'institution collective PUBLICA en tant que prestataire de services et assureur	70-71
Bilans et comptes d'exploitation des caisses de prévoyance	72-115
IMPRESSUM	119



RÉTROSPECTIVE DE L'EXERCICE



Kurt Buntschu
Président de la Commission
de la caisse PUBLICA



Werner Hertzog
Directeur de PUBLICA

L'exercice 2008 a été marqué par deux événements extraordinaires. PUBLICA a d'une part géré avec succès le changement de primauté et la migration des données qu'elle impliquait. Mais, d'autre part, la crise financière est malheureusement venue ternir cette réussite. PUBLICA a enregistré une performance annuelle de -6.9%, affichant ainsi un taux de couverture de 95.8% au 31.12.2008 (moyenne de l'institution collective et des caisses de prévoyance). Même si sa stratégie de placement conservatrice a permis à PUBLICA d'être moins sévèrement touchée par la crise financière que d'autres caisses de pensions, la performance enregistrée a de lourdes répercussions sur la capacité de risque des caisses de prévoyance. Les événements récents montrent indéniablement que les réserves de fluctuation de valeurs sont nécessaires. Malgré tout, il y a également de bonnes nouvelles en matière de placements. La prudence qui caractérise la stratégie de PUBLICA et la précaution avec laquelle elle est mise en œuvre ont permis de limiter les pertes et d'aller au-delà de la performance stratégique visée (indice de référence). La Commission de la caisse a soumis la situation financière de PUBLICA à une étude ALM (Asset & Liability Management) complète, parvenant à la conclusion qu'en dépit du découvert, il n'était pas nécessaire pour l'instant d'adopter des mesures d'assainissement urgentes, voire des mesures d'assainissement rétroactives. Si les résultats des placements continuent à se dégrader, des mesures d'assainissement pourraient néanmoins s'avérer inévitables.

L'année boursière

La performance (fluctuation de valeurs) réalisée sur l'ensemble de la fortune a été de -6.86% en 2008. La performance réalisée sur la stratégie de placement (référence) a été de -7.20% sur la même période. Les causes de cette évolution négative résident dans la crise persistante du crédit, dans la baisse attendue des bénéfices des entreprises et dans la dégradation générale de la situation économique, qui ont entraîné la chute des cours la plus forte enregistrée depuis des décennies sur les marchés boursiers. Les titres ont dépassé l'indice de référence, ce qui s'explique par la sous-pondération des actions dans le portefeuille global.

Les papiers-valeurs ont enregistré une performance supérieure à celle de la stratégie (-8.02% contre -9.40%). Grâce à la diversification opérée avec les hypothèques et les biens immobiliers, deux secteurs qui ont contribué positivement à la performance, la performance de la fortune globale a subi un revers moins sévère.

Organes paritaires des caisses de prévoyance affiliées

Au 01.07.2008, la direction stratégique des caisses de prévoyance a été confiée à chacun des organes paritaires constitués. Ils sont entre autres responsables de la composition des plans de prévoyance et de la conclusion du contrat d'affiliation avec PUBLICA. L'organe paritaire suprême, à savoir la Commission de la caisse, surveille et contrôle l'entreprise PUBLICA. Cela signifie notamment qu'elle définit la stratégie de placement et assure le controlling stratégique. Les organes paritaires et la Commission de la caisse se complètent et se soutiennent mutuellement dans leurs tâches. Les principes de cette collaboration, qui se caractérise par une répartition du travail efficace et judicieuse, sont inscrits dans la loi relative à PUBLICA. La collaboration entre ces organes et leurs compétences respectives évolueront naturellement en fonction des besoins et au fil du temps.

Caisses de prévoyance des personnes assurées actives

Neuf caisses de prévoyance comptant des personnes assurées actives ont vu le jour avec l'établissement de l'institution collective PUBLICA au 01.07.2008. Ces caisses de prévoyance disposent de leur propre bilan et de leur propre compte d'exploitation. Au 01.01.2009, la caisse de prévoyance du Fonds national suisse s'est affiliée à une autre institution collective. Le taux de couverture de chaque caisse de prévoyance peut varier; les petites caisses de prévoyance en particulier sont soumises à des fluctuations plus marquées. Les taux de couverture varient entre 95.16 et 96.14%.

Caisses de prévoyance des effectifs fermés

PUBLICA gère huit caisses de prévoyance d'effectifs fermés, c'est-à-dire qui ne comptent pas de personnes assurées actives. Ce sont par conséquent de pures caisses de bénéficiaires de rente, pour lesquelles la Commission de la caisse assure la fonction d'organe paritaire. Le volume du bilan de toutes les caisses de prévoyance d'effectifs fermés se monte à près de CHF 4.9 milliards. Ce volume diminuera au fil des années. Le taux de couverture moyen de ces caisses de prévoyance est de 95.6%.

Résultat des coûts

L'institution collective a conclu avec chaque caisse de prévoyance (c'est-à-dire avec chaque employeur) un contrat de prestations incluant un accord de niveau de service. Les frais d'administration de PUBLICA sont pleinement pris en charge par les employeurs, les éventuels excédents de produits ou de charges pouvant être déduits d'une provision séparée constituée pour chaque caisse de prévoyance ou ajoutés à cette provision. En 2008, les recettes ont totalement couvert les frais d'administration de PUBLICA et un excédent de CHF 1.2 million a pu être généré (CHF 0.7 million de pertes au 1^{er} semestre et CHF 1.9 million d'excédents au 2^e semestre); il sera ajouté à la provision mentionnée ci-dessus.

Risques actuariels

Les grandes caisses de prévoyance (Confédération et Domaine des EPF) assument elles-mêmes les risques de financement des prestations de survivants et d'invalidité des personnes assurées actives. La caisse de prévoyance commune aux organisations affiliées a souscrit une réassurance partielle et les petites caisses de prévoyance ont conclu une réassurance complète avec l'institution collective PUBLICA. Toutes les caisses de prévoyance qui supportent ces risques seules, ainsi que l'institution collective, ont enregistré un résultat positif en matière de risques, le montant des primes de risques encaissées dépassant les prestations versées. Une telle situation a l'avantage d'améliorer le taux de couverture des caisses de prévoyance. L'institution collective constitue une provision pour sinistres à régler à partir des primes de risques encaissées.

Stratégie de l'institution collective PUBLICA

Au cours de l'exercice écoulé, la Commission de la caisse s'est intensément consacrée à certaines questions stratégiques. Cela dit, elle n'a pas encore posé définitivement les jalons de la stratégie de l'entreprise PUBLICA. Cette tâche a volontairement été laissée à la nouvelle Commission de la caisse, qui sera élue au cours de l'année 2009.

Il a été décidé, en matière de placements, que les caisses de prévoyance des effectifs fermés auraient une stratégie de placement spécifique. Cette décision repose sur une étude ALM (Asset & Liability Management) complète.

La Commission de la caisse, se fondant sur l'étude précitée, est par ailleurs parvenue à la conclusion que le plan de financement actuel et les structures existantes permettaient encore d'assurer la stabilité des caisses de prévoyance. Le découvert est apparu en raison de la crise financière et non en raison de faiblesses structurelles des plans de financement. Il serait par conséquent prématuré d'adopter des mesures d'assainissement à l'heure actuelle, mais elles pourraient s'avérer inévitables si la situation demeure critique sur les marchés boursiers en 2009. Cela étant, la Commission de la caisse sera très attentive à la solvabilité des caisses de prévoyance au cours de l'exercice 2009.

Remerciements

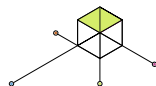
La Commission de la caisse remercie les collaboratrices et les collaborateurs de PUBLICA qui, bien qu'impliqués dans de nombreux projets complexes, sont parvenus à traiter également les affaires courantes. Elle tient à souligner leur engagement et la fiabilité de leur travail tout au long de l'année 2008. La Commission de la caisse remercie également tous les partenaires et autres organes impliqués dans l'application de la prévoyance professionnelle pour le personnel de la Confédération, des unités administratives décentralisées et des organisations affiliées.



Kurt Buntschu
Président de la Commission
de la caisse PUBLICA



Werner Hertzog
Directeur de PUBLICA

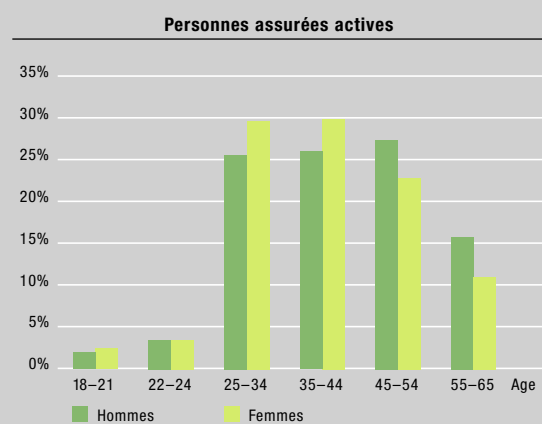


CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2008

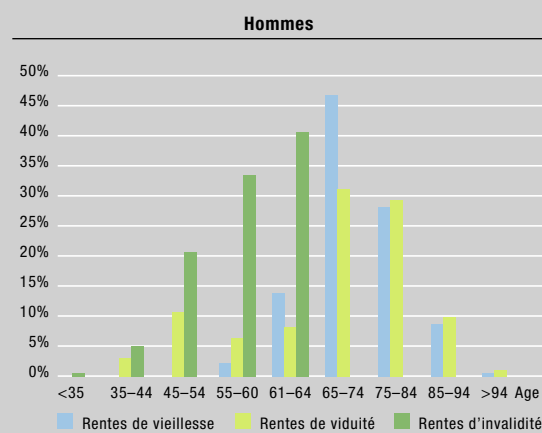
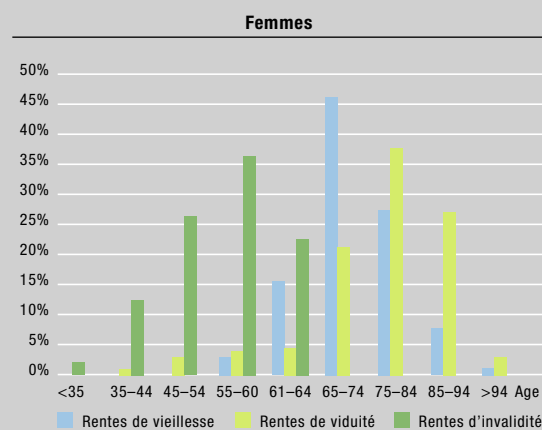
	31.12.2008	31.12.2007
Total du bilan en CHF	30'294'953'247	32'524'087'860
Capital de prévoyance en CHF	29'560'112'028	28'228'617'051
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.82%	106.70%
Rendement des actifs immobilisés	-6.86%	1.28%
Résultat net des placements en CHF	-2'200'962'757	387'090'827
Cotisations réglementaires en CHF	871'642'767	857'211'895
Prestations réglementaires en CHF	1'902'682'214	1'820'531'774

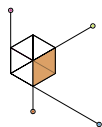
Nombre de personnes assurées actives	54'721	53'577
(y compris assurance risques)		
Nombre de rentes servies	52'524	51'091
Rentes de vieillesse	31'971	30'798
Rentes pour enfants de retraités	799	666
Rentes d'invalidité	2'020	2'147
Rentes pour enfants d'invalides	443	474
Rentes de veuité / rentes de partenaire	10'911	10'896
Rentes d'orphelins	404	439
Rentes transitoires de vieillesse	5'548	5'175
Rentes de substitution AI	428	496
Nombre de nouvelles rentes		
(y compris rentes pour enfants)	2'914	2'450
Rentes de vieillesse	2'137	1'668
Rentes d'invalidité	128	149
Rentes de survivants		
(cas de décès donnant droit à une rente)	649	633

Pyramide des âges des personnes assurées actives



Pyramide des âges des bénéficiaires de rente



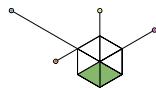


BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Placements	30'262'181'541.04	32'485'801'643.66
Liquidités	419'665'047.52	897'845'780.59
Créances sur la Confédération	0.00	378'767'301.83
Créances	186'811'847.33	136'447'635.68
Obligations	20'551'300'751.72	21'204'774'818.57
Actions	5'885'131'273.57	6'668'252'856.79
Hypothèques	1'366'193'288.55	1'456'092'587.40
Biens immobiliers	1'853'079'332.35	1'743'620'662.80
Capital de l'entreprise	16'966'281.08	26'315'604.88
Compte de régularisation actif	15'805'424.50	11'970'611.20
Total des actifs	30'294'953'246.62	32'524'087'859.74

Passifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Prestations de libre passage et dettes	97'041'539.49	83'001'621.91
Prestations de libre passage et rentes	55'764'549.66	38'956'228.93
Autres dettes	24'310'708.75	17'729'788.10
Dettes de l'entreprise	16'966'281.08	26'315'604.88
Compte de régularisation passif	16'290'257.89	6'083'175.86
Réserves de cotisations des employeurs	2'777'677.97	28'297'349.17
Provisions non techniques	10'798'522.81	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	31'484'608'083.78	30'373'908'875.62
Capital de prévoyance pers. ass. actives	9'856'891'021.05	10'223'258'638.65
Capital de prévoyance pers. retraitées	19'703'221'007.00	18'193'599'705.00
Provisions techniques	1'924'496'055.73	1'957'050'531.97
Provisions techniques caisses de prévoyance	1'811'132'075.13	0.00
Provisions techniques institution collective	113'363'980.60	0.00
Réserves de fluctuation de valeurs	0.00	2'032'796'837.18
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période	0.00	0.00
Excédent de charges	- 1'316'562'835.32	0.00
Etat à la fin de la période	- 1'316'562'835.32	0.00
Total des passifs	30'294'953'246.62	32'524'087'859.74

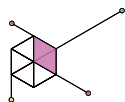
Le compte annuel (bilan, compte d'exploitation, annexe) répond aux exigences formelles et matérielles des normes Swiss GAAP RPC 26.



COMPTE D'EXPLOITATION

	en CHF 01.01.–31.12.2008	en CHF 01.01.–31.12.2007
Cotisations et apports ordinaires	1'023'661'293.95	1'058'236'932.69
Cotisations des employés	319'797'941.55	297'169'263.40
Cotisations des employeurs	374'662'048.65	299'890'036.10
Cotisations supplémentaires des employés	28'020'598.75	69'078'838.40
Cotisations supplémentaires des employeurs	149'162'177.95	191'073'757.45
Versements uniques et rachats	150'690'907.90	202'170'864.49
Versements à la réserve de cotisations des employeurs	1'327'619.15	– 1'145'827.15
Prestations d'entrée	336'962'716.53	303'980'637.25
Apports de libre passage	332'813'244.63	299'781'047.45
Remboursements de versements anticipés EPL / divorce	4'149'471.90	4'199'589.80
Cotisations et apports	1'360'624'010.48	1'362'217'569.94
Prestations réglementaires	– 1'902'682'213.75	– 1'820'531'774.25
Rentes de vieillesse	– 1'303'300'555.50	– 1'256'564'294.35
Rentes de survivants	– 288'979'842.75	– 286'940'280.05
Rentes d'invalidité	– 50'944'257.75	– 55'925'766.15
Autres prestations réglementaires	– 117'098'731.35	– 114'441'289.15
Prestations en capital à la retraite	– 141'314'558.40	– 105'728'218.90
Prestations en capital en cas de décès ou d'invalidité	– 1'044'268.00	– 931'925.65
Prestations de sortie	– 456'881'667.60	– 423'074'795.60
Prestations de libre passage en cas de sortie	– 391'186'405.30	– 357'514'922.45
Versements anticipés EPL / divorce	– 65'695'262.30	– 65'559'873.15
Prestations et versements anticipés	– 2'359'563'881.35	– 2'243'606'569.85
Constitution / dissolution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	– 143'428'362.41	– 139'359'091.05
Constitution / dissolution de capitaux de prévoyance pers. ass. actives	519'573'765.60	– 49'524'815.60
Constitution / dissolution de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rente	– 495'733'466.10	– 106'483'897.00
Dissolution de provisions techniques caisses de prévoyance	– 22'756'312.03	27'665'645.85

	en CHF 01.01.–31.12.2008	en CHF 01.01.–31.12.2007
Dissolution de provisions techniques		
institution collective	– 6'899'108.63	0.00
Rémunération du capital d'épargne	– 135'019'458.20	– 9'312'274.00
Rémunération du capital d'épargne spéciale	– 1'266'163.90	– 2'849'577.45
Dissolution de réserves		
de cotisations des employeurs	– 1'327'619.15	1'145'827.15
Charges d'assurance	– 6'271'594.20	– 7'619'484.40
Cotisations au fonds de garantie	– 6'271'594.20	– 7'619'484.40
Résultat net de l'activité d'assurance	– 1'148'639'827.48	– 1'028'367'575.36
Résultat net des placements	– 2'200'962'757.01	387'090'827.00
Rendement net des liquidités	8'091'208.11	17'939'586.54
Rendement net des créances sur la Confédération	682'420.71	59'639'580.96
Rendement net des créances	1'021'096.30	3'407'347.32
Rendement net des obligations	1'072'751'663.76	52'146'550.55
Rendement net des actions	– 3'381'711'838.50	168'472'276.09
Rendement net des hypothèques	38'363'580.04	35'969'552.24
Rendement net des biens immobiliers	86'046'868.10	66'506'047.36
Rendement net des dettes	– 1'293'769.37	0.00
Frais d'administration des placements	– 24'913'986.16	– 16'990'114.06
Autres charges	– 11'567'636.35	– 1'075'492.60
Autres produits	11'810'547.09	7'368'557.65
Frais d'administration de l'entreprise	0.00	0.00
Total des charges de l'entreprise	– 33'146'526.05	– 28'804'006.33
Total des produits de l'entreprise	34'316'081.85	30'970'304.78
Excédent de produits de l'entreprise	1'169'555.80	– 2'166'298.45
Exc. de charges avant dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	– 3'349'359'672.50	– 634'983'683.31
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	2'032'796'837.18	634'983'683.31
Excédent de charges	– 1'316'562'835.32	0.00



ANNEXE

1 Bases et organisation

1.1 Forme juridique et but

La Caisse fédérale de pensions PUBLICA est un établissement de droit public de la Confédération doté de sa propre personnalité juridique. Elle a son siège à Berne et est inscrite au registre du commerce.

PUBLICA assure les employés des unités centralisées et décentralisées de l'administration fédérale (art. 32a de la loi du 24.03.2000 sur le personnel de la Confédération [RS 172.220.1]) et des organisations affiliées (art. 4 de la loi fédérale du 20.12.2006 régissant la Caisse fédérale de pensions [loi relative à PUBLICA, RS 172.222.1]).

PUBLICA gère pour les personnes assurées la partie obligatoire et surobligatoire de la prévoyance professionnelle conformément à la loi fédérale du 25.06.1982 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP, RS 831.40). PUBLICA est une institution collective autonome.

1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

Conformément aux dispositions de la LPP, PUBLICA est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), sous le numéro d'ordre C1.0100.

PUBLICA étant soumise aux dispositions de la loi fédérale du 17.12.1993 sur le libre passage dans la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (loi sur le libre passage, LFLP, RS 831.42), elle est affiliée au fonds de garantie conformément à l'art. 57 LPP et s'acquitte des cotisations prévues conformément aux dispositions de l'ordonnance du 22.06.1998 sur le fonds de garantie LPP (OFG, RS 831.432.1).

1.3 Lois et règlements

L'entrée en vigueur au 01.03.2001 de la loi fédérale du 23.06.2000 régissant la Caisse fédérale de pensions (loi sur la CFP, RO **2001** 707) a marqué l'institution de PUBLICA en tant qu'établissement de droit public. Il n'existe aucun acte officiel.

L'entrée en vigueur de la loi relative à PUBLICA au 01.07.2008 n'a rien changé au statut d'établissement de droit public de PUBLICA, mais elle a dès lors changé de forme, passant d'une institution commune à une institution collective.

Les activités de PUBLICA sont régies par les lois et règlements suivants:

Lois fédérales

Loi fédérale du 20.12.2006 sur la Caisse fédérale de pensions
(loi relative à PUBLICA, RS 172.222.1)

Loi du 24.03.2000 sur le personnel de la Confédération (RS 172.220.1)

Règlements

Règlement d'exploitation et d'organisation de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA
du 29.04.2003 / 01.08.2008

Règlement du 24.02.2005 relatif à la compliance

Règlement du 01.07.2008 relatif aux provisions et aux réserves de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA et des caisses de prévoyance

Règlement du 21.05.2008 sur la Commission de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Règlement du 01.07.2008 relatif à l'élection de l'Assemblée des délégués de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Règlement du 25.10.2007 / 21.02.2008 relatif aux placements de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA (règlement sur les placements de PUBLICA)

Règlement du 29.04.2003 relatif au Comité d'audit de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Règlement du 29.04.2003 relatif au Comité pour la politique de prévoyance et le droit de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Règlement de PUBLICA du 13.10.2005 sur les cas de rigueur

Règlement du 21.02.2008 sur les coûts à charge des destinataires de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Règlement du 03.07.2007 relatif à l'indemnisation des membres des organes paritaires des caisses de prévoyance de la Confédération, du Domaine des EPF, de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle, de l'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic et de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle

Contrats d'affiliation

L'affiliation à PUBLICA s'effectue par la conclusion d'un contrat d'affiliation entre l'employeur et PUBLICA; la participation et le consentement de l'organe paritaire constituent la condition sine qua non à la conclusion du contrat. Pour chacun des employeurs qui lui sont affiliés, PUBLICA constitue une caisse de prévoyance regroupant l'employeur, ses employés et les bénéficiaires de rente relevant de la prévoyance souscrite. PUBLICA peut constituer une caisse de prévoyance commune pour plusieurs employeurs affiliés (art. 7 de la loi relative à PUBLICA).

Les documents suivants font partie intégrante du contrat d'affiliation:

le règlement de prévoyance de la caisse constituée,
l'accord de niveau de service Prestations générales,
l'accord de niveau de service Examen médical (pas obligatoire, en fonction des besoins),
le règlement de liquidation partielle.

1.4 Organes dirigeants et droits de signature

Commission de la caisse

La Commission de la caisse, composée de manière paritaire, comprend 16 membres (8 représentants des personnes assurées et 8 représentants de l'employeur). Elle constitue l'organe de direction stratégique de PUBLICA et exerce la direction suprême, la surveillance et le contrôle de la gestion de PUBLICA.

Les membres de la Commission de la caisse PUBLICA nomment la Direction et désignent l'organe de révision ainsi que l'expert de la caisse agréé en matière de prévoyance professionnelle. La Commission de la caisse compte d'autres tâches qui ne sont pas énumérées de manière exhaustive dans la loi relative à PUBLICA, à savoir notamment approuver les comptes annuels, décider de la constitution de provisions et de la publication de règlements.

Le premier mandat des membres de la Commission de la caisse PUBLICA a débuté le 01.07.2002 et devait s'étendre sur six ans, conformément à l'art. 4 de l'ordonnance sur la Commission de la caisse PUBLICA, en vigueur jusqu'au 30.06.2008. L'art. 26, al. 3, de la loi relative à PUBLICA, entré en vigueur dès le 01.05.2007, prolonge la durée de ce mandat d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 30.06.2009.

Toute une série de compétences financières, exclusives pour la plupart, incombent à la Commission de la caisse. Ainsi, elle émet notamment les directives de placement et approuve le budget et les comptes annuels.

La durée du mandat de la présidence de la Commission de la caisse est de deux ans. Depuis le 01.07.2007, Kurt Buntschu, représentant des employeurs, occupe la présidence, tandis que Hanspeter Lienhart, représentant des employés, exerce la fonction de vice-président. Le 01.05.2008, Mme Barbara Schärer, nouvelle directrice de l'Office fédéral du personnel (OFPER), a remplacé l'ancien directeur de l'OFPER, Juan Gut, au sein de la Commission de la caisse.

Membres de la Commission de la caisse:

Nom Prénom	Fonction	Début du mandat
Buntschu Kurt, président	Représentant des employeurs	01.07.2002
Cavero Valérie	Représentante des employeurs	01.05.2005
Cereghetti Piero	Représentant des employés	01.07.2002
Furrer Christian	Représentant des employeurs	01.12.2004
Gerber Hugo	Représentant des employés	01.01.2005
Heri Erwin W.	Représentant des employeurs	01.07.2002
Lienhart Hanspeter, vice-président	Représentant des employés	01.07.2002
Maeder Marsili Irène	Représentante des employeurs	01.07.2002
Meier Ruth	Représentante des employeurs	01.07.2006
Müller Hans	Représentant des employés	01.02.2004
Rosset Mariantonia	Représentante des employés	01.07.2002
Savioni Monica	Représentante des employés	01.07.2002
Schärer Barbara	Représentante des employeurs	01.05.2008
Scholl Fred	Représentant des employés	01.07.2002
Siegrist Otto	Représentant des employés	01.07.2002
Sommer Martin	Représentant des employeurs	01.07.2002

La Commission de la caisse a institué les comités suivants:

Comité de placement

Les tâches principales du Comité de placement consistent à définir la structure stratégique du portefeuille à l'intention de la Commission de la caisse, à désigner les gérants de portefeuille internes et externes, ainsi qu'à décider des investissements immobiliers d'un montant inférieur à CHF 30 millions.

Selon le règlement sur les placements, le Comité de placement est composé de trois à cinq personnes désignées par la Commission de la caisse, d'un représentant de l'Administration fédérale des finances ainsi que du directeur, du chef du domaine Finance et comptabilité / Controlling et de la cheffe de l'Asset Management de PUBLICA.

Nom Prénom	Fonction	Début du mandat
Cereghetti Piero	Représentant des employés	29.10.2002
Eggenberger Urs	Sous-directeur de l'Administration fédérale des finances	19.11.2007
Gisiger Hanspeter	Chef Finance et comptabilité / Controlling	01.09.2008
Haury von Siebenthal Susanne	Cheffe de l'Asset Management	01.01.2006
Heri Erwin W., président	Représentant des employeurs	29.10.2002
Hertzog Werner	Directeur de PUBLICA	01.07.2004
Maeder Marsili Irène	Représentante des employeurs	01.01.2005
Müller Hans	Représentant des employés	01.01.2005
Wyss Oskar	Externe	29.10.2002

Comité pour la politique de prévoyance et le droit

Ce comité se penche principalement sur les questions de principe et d'application de la politique de prévoyance, sur la mise en œuvre de la politique de prévoyance des employeurs et sur la proposition, à l'intention des employeurs, d'options en matière de politique de prévoyance. Le comité, présidé par Hanspeter Lienhart, se compose des personnes suivantes:

Nom Prénom	Fonction	Début du mandat
Burgunder Daniel	Chef Assurance PUBLICA	10.12.2002
Furrer Christian	Représentant des employeurs	01.07.2006
Geiser Corinne	Cheffe du Service juridique de PUBLICA	01.11.2006
Lienhart Hanspeter, président	Représentant des employés	10.12.2002
Scholl Fred	Représentant des employés	10.12.2002
Sommer Martin	Représentant des employeurs	20.03.2003

Comité d'audit

Le Comité d'audit est notamment chargé d'examiner de manière critique les comptes annuels de PUBLICA ainsi que le rapport de l'expert en matière de prévoyance professionnelle. Il discute des résultats à la clôture des comptes avec la Direction de PUBLICA, le dirigeant de l'organe de révision externe et l'expert en matière de prévoyance professionnelle. La présidence est assurée par Christian Furrer.

Les membres du Comité d'audit sont les suivants:

Nom Prénom	Fonction	Début du mandat
Furrer Christian, président	Représentant des employeurs	01.01.2005
Gerber Hugo	Représentant des employés	01.01.2005
Meier Ruth	Représentante des employeurs	01.07.2006
Siegrist Otto	Représentant des employés	10.12.2002

Assemblée des délégués

La loi relative à PUBLICA institue un nouvel organe: l'Assemblée des délégués. Celle-ci est composée de 80 salariés des employeurs affiliés. Elle élit les représentants des employés au sein de la Commission de la caisse et peut faire des propositions à cette dernière pour tout ce qui a trait à PUBLICA. Les membres de l'Assemblée des délégués sont informés chaque année de la marche des affaires de PUBLICA par la Commission de la caisse et la Direction.

Les personnes assurées actives de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA ont élu pour la première fois les 80 membres de l'Assemblée des délégués le 28.11.2008. Les 80 sièges ont été répartis en fonction de la réserve mathématique des caisses de prévoyance au 30.06.2008. Les noms des délégués élus et leur répartition par caisses de prévoyance figurent sur le site www.publica.ch.

Lors de sa réunion constitutive du 21.01.2009, l'Assemblée des délégués a élu son président et son vice-président:

Nom Prénom	Fonction
Alvarez Cipriano	Président
Grunder Jürg	Vice-président

Direction

La Direction est responsable de l'orientation opérationnelle et de la gestion, elle veille à ce que les objectifs stratégiques de PUBLICA soient atteints et à ce que l'entreprise soit pérenne. La Direction fonde ses activités sur le règlement d'exploitation et d'organisation de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA du 01.08.2008. La Direction se compose du directeur, Werner Hertzog, et de sa suppléante, Susanne Haury von Siebenthal (cheffe de l'Asset Management).

Comité directeur

Au 31.12.2008, le Comité directeur se composait des membres suivants:

Nom Prénom	Fonction
Burgunder Daniel	Chef Assurance PUBLICA
Gisiger Hanspeter	Chef Finance et comptabilité / Controlling PUBLICA
Haury von Siebenthal Susanne	Cheffe de l'Asset Management de PUBLICA Suppléante du directeur de PUBLICA
Hertzog Werner	Directeur de PUBLICA
Zaugg Markus	Chef des Ressources de PUBLICA

Comité directeur élargi

Corinne Geiser, cheffe du Service juridique, et Jürg Gautschi, chef de la Gestion de la qualité / Coordination de la formation font partie du Comité directeur élargi.

Nom Prénom	Fonction
Gautschi Jürg	Chef Gestion de la qualité / Coordination de la formation de PUBLICA
Geiser Corinne	Cheffe du Service juridique de PUBLICA

1.5 Ressources humaines de PUBLICA

L'exercice 2008 a été placé sous le signe du passage à la primauté des cotisations et de la phase de consolidation qui a suivi. L'année a été marquée par une forte augmentation de la fluctuation des effectifs et par l'engagement de personnel supplémentaire dans les domaines de la communication et des biens immobiliers. Pour compenser certains départs et absences pour cause de maladie, PUBLICA a eu recours en 2008 à des engagements temporaires, majoritairement des étudiants. La plupart de ces auxiliaires ont quitté PUBLICA à fin 2008. Cette augmentation temporaire des effectifs explique l'augmentation du taux de fluctuation par rapport aux années précédentes.

Taux de fluctuation	2006	2007	2008
PUBLICA	7.0	5.0	14.0
Administration fédérale*	7.9	7.8	9.5

* Ces données figurent parmi les «Chiffres clés en matière de gestion du personnel» de l'Office fédéral du personnel.

La répartition des sexes est proche de la parité chez PUBLICA. L'entreprise emploie sept personnes de plus qu'en 2007. La répartition linguistique est quasiment inchangée par rapport à l'exercice précédent.

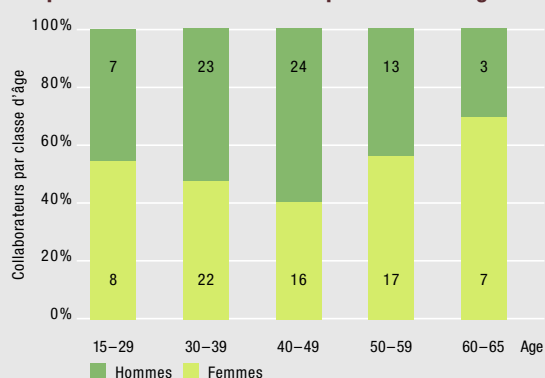
Répartition des postes selon le sexe et la langue

	Allemand		Français		Italien		Total		%	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Postes occupés										
Femmes	43.8	49.8	5.8	4.8	1.4	1.4	51.0	56.0	43.6	46.9
Hommes	56.2	54.6	5.0	4.0	4.9	4.9	66.1	63.5	56.4	53.1
Total des postes	100	104.4	10.8	8.8	6.3	6.3	117.1	119.5	100	100

Répartition du personnel selon le sexe et la langue

	Allemand		Français		Italien		Total		%	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Personnes employées										
Femmes	54.0	62.0	8.0	6.0	2.0	2.0	64.0	70.0	47.8	50.0
Hommes	60.0	61.0	5.0	4.0	5.0	5.0	70.0	70.0	52.2	50.0
Total des personnes	114	123	13	10	7	7	134	140	100	100

Proportion femmes / hommes par classe d'âge



La moyenne d'âge du personnel de PUBLICA a légèrement baissé et atteint 42.17 (2007: 43.37) ans. La répartition des sexes est à peu près égale dans chaque classe d'âge. 85 employés parmi les 140 que compte PUBLICA font partie de la classe d'âge des 30 – 49 ans. 4 collaborateurs sont partis à la retraite au cours de l'exercice et 3 ont bénéficié d'une retraite partielle (à 50%). 15 personnes sont parties à la retraite depuis l'institution de PUBLICA en 2003.

1.6 Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en matière de prévoyance professionnelle	Hewitt Associates SA Avenue Edouard-Dubois 20 2000 Neuchâtel	www.hewitt.ch
Organe de révision	Ernst & Young SA Belpstrasse 23 3001 Berne	www.ch.ey.com
Autorité de surveillance	Office fédéral des assurances sociales OFAS Effingerstrasse 20 3003 Berne	www.bsv.admin.ch
Investment Controlling	PPCmetrics SA Badenerstrasse 6, Case postale 8021 Zurich	www.ppcmetrics.ch
Global Custodian	J.P. Morgan (Suisse) SA Dreikönigstrasse 21 8022 Zurich	www.jpmorgan.com
	Crédit Suisse Custody & Transaction Services Uetlibergstrasse 231 8070 Zurich	www.credit-suisse.com

1.7 Employeurs affiliés

L'art. 4 de la loi relative à PUBLICA définit le cercle des employeurs qui doivent obligatoirement assurer leurs employés auprès de PUBLICA pour couvrir la prévoyance professionnelle, ainsi que ceux qui peuvent s'affilier. Au 31.12.2008, l'institution collective PUBLICA comptait 17 caisses de prévoyance indépendantes, la Caisse de prévoyance de la Confédération présentant l'effectif le plus élevé de personnes assurées: 36'572 personnes assurées actives et 26'940 bénéficiaires de rente. La Caisse de prévoyance du Domaine des EPF occupe le deuxième rang. Huit caisses de prévoyance sont constituées d'effectifs fermés de bénéficiaires de rente et ne comptent par conséquent aucune personne assurée active; quatre de ces caisses de prévoyance ne sont plus rattachées à aucun employeur.

Personnes assurées actives	31.12.2008	31.12.2007
Confédération	36'572	35'997
Organisations affiliées	1'958	2'880
Domaine des EPF	15'172	14'700
Institut fédéral de la propriété intellectuelle IPI	251	
Swissmedic	363	
Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP	176	
Autorité fédérale de surveillance en matière de révision ASR	26	
Dictionnaire historique de la Suisse DHS	38	
Fonds national suisse FNS	165	
Total	54'721	53'577

Bénéficiaires de rente	31.12.2008	31.12.2007
Confédération	26'940	25'939
Personnes assurées volontaires (bénéficiaires de rente depuis le 01.06.2003)	334	
Organisations affiliées	863	2'731
Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – organisations affiliées	377	
Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – Confédération	932	
Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – Fonds national suisse FNS	13	
Domaine des EPF	4'927	4'531
Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – Swisscom Droit à la rente avant le 01.01.1999	7'682	7'847
Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – RUAG Droit à la rente avant le 01.07.2001	2'970	3'102
Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – SRG SSR idée suisse Droit à la rente avant le 01.01.2003	1'249	1'270
Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – Administration PUBLICA (Société coopérative des céréales et matières fourragères CCF / Union suisse du commerce de fromage USF / Butyra / Pro Radio / Etat-major des Forces aériennes)	83	
Institut fédéral de la propriété intellectuelle IPI	47	
Swissmedic	82	
Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP	9	
Autorité fédérale de surveillance en matière de révision ASR	0	
Dictionnaire historique de la Suisse DHS	10	
Fonds national suisse FNS	30	
Total	46'548	45'420

Lors de la création de leurs propres caisses de pensions, Swisscom, SRG SSR idée suisse et RUAG ont laissé à l'ancienne Caisse fédérale de pensions CFP les effectifs de bénéficiaires de rente qui leur étaient rattachés. A ces effectifs fermés s'ajoutent d'autres bénéficiaires de rente restés à la CFP / PUBLICA lors de la sortie de leurs employeurs, ainsi que les anciens assurés volontaires. C'est là l'une des raisons de la proportion élevée de bénéficiaires de rente au sein de la caisse.



2 Personnes assurées actives et bénéficiaires de rente

2.1 Personnes assurées actives

La catégorie des personnes assurées actives inclut également les personnes uniquement assurées contre les risques.

	31.12.2008	31.12.2007
Hommes	37'079	36'894
Femmes	17'642	16'683
Total des rapports d'assurance avec des personnes assurées actives	54'721	53'577

2.2 Rentes

	31.12.2008	31.12.2007
Rentes de vieillesse	31'971	30'798
Rentes pour enfants de personnes retraitées	799	666
Rentes d'invalidité	2'020	2'147
Rentes pour enfants d'invalides	443	474
Rentes de viduité / rentes de partenaire	10'911	10'896
Rentes d'orphelins	404	439
Rentes transitoires de vieillesse	5'548	5'175
Rentes de substitution AI	428	496
Total	52'524	51'091

PUBLICA a enregistré en 2008 2'137 nouvelles rentes de vieillesse et rentes pour enfants de personnes retraitées ainsi que 649 nouvelles rentes de viduité et rentes d'orphelins.

● 3.1 Explication des plans de prévoyance

PUBLICA gère des plans de prévoyance distincts pour chaque caisse de prévoyance. Les employeurs attribuent un plan de prévoyance à chacune des personnes assurées en fonction de critères objectifs figurant dans les règlements de prévoyance. Les personnes assurées ont la possibilité d'augmenter leur avoir de vieillesse et, partant, leur future rente de vieillesse ou prestation de sortie en versant des cotisations d'épargne volontaire.

● 3.2 Financement, méthode de financement

PUBLICA est une institution collective autonome gérant 17 caisses de prévoyance indépendantes les unes des autres. Le financement actuariel est basé sur le principe de la capitalisation. Les recettes de la caisse de pensions sont constituées par les cotisations d'épargne, les primes de risques, l'apport de prestations de libre passage des caisses de pensions précédentes, les rachats effectués par les personnes assurées ainsi que les revenus de la fortune. Le montant des cotisations d'épargne et des éventuelles cotisations de risque est fixé dans les règlements de prévoyance.

Depuis le passage à la primauté des cotisations, l'entreprise PUBLICA se finance grâce aux frais d'administration facturés aux employeurs. Le montant de ces frais a été fixé d'entente avec les caisses de prévoyance dans les accords de niveau de service Prestations générales. Les prestations allant au-delà de celles définies sont facturées en sus à des tarifs négociés.

● 3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Selon l'art. 3, al. 2, de la loi relative à PUBLICA, le Conseil fédéral peut confier d'autres tâches à PUBLICA dans la mesure où elles ont un rapport objectif avec le champ d'activité défini par ladite loi. La Confédération prend à sa charge les frais qui en résultent. C'est ainsi que PUBLICA administre notamment, sur mandat de la Confédération, le régime des retraites des anciens membres du Conseil fédéral et des autres magistrats. Ces prestations ne sont pas financées selon le principe de la capitalisation mais sont facturées au fur et à mesure à la Confédération, si bien qu'elles ne sont pas à charge du compte annuel de PUBLICA.

● 4.1 Confirmation de la présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC 26

Les comptes annuels de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA répondent aussi bien aux exigences formelles concernant la structure du bilan, l'établissement du compte d'exploitation et des annexes qu'aux exigences matérielles imposées par la LPP (Swiss GAAP RPC 26). Le bilan reflète la situation financière effective et présente toutes les informations indispensables à son appréciation.

● 4.2 Principes comptables et principes d'évaluation

La tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur les prescriptions du code des obligations (CO) et de la LPP, ainsi que sur les prescriptions Swiss GAAP RPC 26.

Les titres, monnaies, investissements directs dans l'immobilier et prêts à des organismes de droit public sont inscrits au bilan à la valeur du marché. Chaque année, tous les immeubles font l'objet d'une nouvelle évaluation selon la méthode DCF (Discounted-Cash-Flow). Le potentiel de revenu d'un immeuble est déterminé sur la base des revenus et charges futurs. Les flux de liquidités en résultant correspondent aux cashflows nets actuels et estimés, déduction faite de tous les frais ne pouvant être répercutés sur les locataires. Les flux de liquidités annuels sont escomptés à la date d'échéance de l'estimation. Le taux d'intérêt utilisé se base sur la rémunération à long terme des obligations de la Confédération, à laquelle s'ajoute un supplément de risque spécifique au secteur immobilier. Ce dernier tient compte des risques du marché et de l'insolvabilité maximale d'un objet immobilier par rapport à une obligation de la Confédération. Les taux d'escompte varient en fonction de la situation macroéconomique et microéconomique ainsi que du segment immobilier. La valeur des immeubles en construction est portée au bilan en fonction des coûts engendrés. Une fois la construction achevée et les immeubles intégrés dans le portefeuille immobilier, un examen a lieu dans le cadre de l'évaluation annuelle.

Les hypothèques, les liquidités et l'avoir auprès de la Confédération sont inscrits au bilan avec leur valeur nominale.

Les principes appliqués, lors de la clôture des comptes au 31.12.2007, pour l'évaluation, la tenue des comptes ou leur présentation, n'ont subi aucune modification depuis lors.

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurance

PUBLICA est une institution collective autonome gérant des caisses de prévoyance indépendantes les unes des autres. Elle n'a conclu aucune réassurance en vue de couvrir ses risques actuariels. Les caisses de prévoyance assument leurs risques actuariels de manière autonome (c'est le cas pour la Caisse de prévoyance de la Confédération et la Caisse de prévoyance du Domaine des EPF) ou ont conclu une réassurance totale ou partielle auprès de PUBLICA en tant qu'institution collective. PUBLICA, assumant ainsi sa fonction de réassureur, et les caisses de prévoyance ont constitué des provisions afin de pouvoir absorber les fluctuations actuarielles (cf. ch. 5.6).

5.2 Evolution du capital de prévoyance des personnes assurées actives

Le poste du bilan «Capital de prévoyance des personnes assurées actives» fait état des capitaux de prévoyance des personnes assurées actives, qui se montent en tout à CHF 9.857 milliards (2007: CHF 10.223 milliards). Le tableau ci-dessous montre l'évolution, durant l'exercice, du capital de prévoyance (sans la provision de longévité) des personnes assurées actives. La colonne prévue pour l'année 2007 est vide, car il n'est pas possible de procéder à une comparaison directe au vu du changement de primauté (passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations).

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Etat du capital de prévoyance au 01.01.	10'223'258'638.65	
Evolution du capital de prévoyance au 31.12	- 366'367'617.60	
Total du capital de prévoyance des personnes assurées actives au 31.12	9'856'891'021.05	
Nombre de rapports d'assurance	54'721	

Le montant minimum selon l'art. 17 LPP a été pris en compte pour la définition du capital de prévoyance, de sorte que les capitaux de prévoyance précités correspondent aux prestations de sortie aux dates indiquées.

Le total du capital de prévoyance des personnes assurées actives a diminué de CHF 366.4 millions par rapport à l'exercice précédent. La raison principale en est le départ à la retraite avant le changement de primauté au 01.07.2008 de personnes assurées en âge de se retirer et souhaitant profiter des anciennes conditions. Le capital de prévoyance ainsi retiré se retrouve du côté des bénéficiaires de rente.

5.3 Montant des avoirs de vieillesse au sens de la LPP

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Total des avoirs de vieillesse au sens de la LPP (comptes témoin)	3'594'401'647.55	3'585'718'422.00
Taux d'intérêt minimal selon la LPP, défini par le Conseil fédéral	2.75%	2.5%

En plus de la gestion des capitaux de prévoyance pour les personnes assurées actives, PUBLICA assure la gestion du compte témoin des avoirs vieillesse selon la LPP. Cette gestion offre la garantie de satisfaire, dans tous les cas, aux prestations minimales selon la LPP. Les avoirs de vieillesse indiqués sont déjà inclus dans les capitaux de prévoyance des personnes assurées actives.

5.4 Evolution du capital de prévoyance des bénéficiaires de rente

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Etat du capital de prévoyance au 01.01.	18'193'599'705.00	18'087'115'808.00
Evolution du capital de prévoyance au 31.12	1'509'621'302.00	106'483'897.00
Total du capital de prévoyance des bénéficiaires de rente au 31.12.	19'703'221'007.00	18'193'599'705.00
Nombre de rentes (détail, cf. ch. 2.2)	52'524	51'091

Le capital de prévoyance des bénéficiaires de rente, qui correspond à la valeur actuelle des rentes en cours et des prestations expectatives afférentes, a progressé de près de CHF 1.5 milliard par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est due, d'une part, à l'effet du changement de primauté décrit au ch. 5.2 et, d'autre part, à l'abaissement du taux d'intérêt technique des effectifs de bénéficiaires de rente (financé par le versement unique de CHF 950 millions de la Confédération) ainsi qu'à la dissolution des provisions constituées pour les effectifs fermés de bénéficiaires de rente, de l'ordre de CHF 121.6 millions.

5.5 Résultat de la dernière expertise actuarielle

Nous vous prions de bien vouloir vous référer à l'attestation au 31.12.2008 de l'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle (ch. 12).

5.6 Bases techniques et provisions techniques

Les engagements de la caisse de pensions sont calculés selon les principes et directives de la Chambre suisse des actuaires-conseils et de l'Association suisse des actuaires à l'intention des experts en caisses de pensions. Contrairement à 2007, où les calculs reposaient sur les bases techniques EVK 2000 4%, elles reposaient durant l'exercice sous revue sur les bases techniques EVK 2000 3.5% pour les caisses de prévoyance des personnes assurées actives et sur les bases techniques EVK 2000 3.0% pour les caisses de prévoyance des effectifs fermés. Par ailleurs, conformément aux données empiriques dont dispose PUBLICA en matière de sinistres, la probabilité d'invalidité est pondérée à 80% de sa valeur.

Tableau consolidé des provisions techniques

Caisses de prévoyance	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Provision pour taux de conversion		
pers. assurées actives	394'275'640.00	0.00
Provision de longévité bénéficiaires de rente	793'657'408.00	0.00
Provision pour sinistres à régler	189'465'985.00	0.00
Provision pour risques décès et invalidité	58'369'000.00	0.00
Provision pour garanties		
(changement de primauté)	348'037'083.00	0.00
Provision pour compensation du renchérissement et frais d'admin.	27'326'959.13	0.00
Total provisions techniques		
caisses de prévoyance	1'811'132'075.13	0.00

Institution collective	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Provision de longévité	0.00	972'849'232.00
Provision pour sinistres à régler PUBLICA	0.00	241'500'000.00
Provision pour pertes sur retraites anticipées	0.00	100'000'000.00
Provision pour réserve mathématique femmes	0.00	5'100'000.00
Provision pour effectifs fermés de bénéficiaires de rente	0.00	121'600'000.00
Provision pour sinistres à régler institution collective	2'503'680.63	0.00
Provision pour risques décès et invalidité (institution commune)	0.00	137'700'000.00
Provision pour risques décès et invalidité	15'156'000.00	0.00
Provision pour risques de tarification	67'403'000.00	0.00
Provision pour garanties (changement de primauté)	0.00	350'000'000.00
Provision pour cas de rigueur	28'301'299.97	28'301'299.97
Total provisions techniques		
institution collective	113'363'980.60	1'957'050'531.97
Total provisions techniques	1'924'496'055.73	1'957'050'531.97

Les provisions et réserves inscrites au bilan ont été définies sur la base du règlement du 01.07.2008 sur les provisions et les réserves de PUBLICA, établi par la Commission de la caisse en collaboration avec l'expert en caisses de pensions (Hewitt Associates), l'Investment Controller (PPCmetrics) et l'organe de révision externe (Ernst & Young).

Les provisions techniques ont diminué de CHF 33 millions par rapport à l'année précédente.

● 5.6.1 Provisions techniques des caisses de prévoyance

● 5.6.1.1 Provision en vue de l'adaptation périodique du taux de conversion pour les personnes assurées actives

Le taux de conversion doit être adapté périodiquement pour prendre en compte l'augmentation de l'espérance de vie. Les rentes de vieillesse en cours sont considérées comme garanties. La provision en vue de l'adaptation périodique du taux de conversion doit contribuer à rendre cet abaissement aussi régulier que possible et à couvrir tout ou partie des prestations futures des personnes assurées actives.

● 5.6.1.2 Provision de longévité

Dans la mesure où l'évolution dans le temps de l'espérance de vie n'est pas prise en compte dans les bases techniques (tables périodiques), il est nécessaire de prendre des dispositions permettant de fournir les prestations promises à long terme. Une provision de longévité est ainsi constituée pour les bénéficiaires de rente.

● 5.6.1.3 Provision pour sinistres à régler

Les primes de risques, calculées de manière actuarielle, sont censées couvrir les frais des nouveaux cas de décès et d'invalidité de l'année en cours. Or, dans le secteur de l'invalidité, plusieurs années peuvent s'écouler entre la survenance de l'événement d'assurance et le règlement définitif du cas. Une provision doit donc être constituée en vue du traitement ultérieur de ces cas. Chaque année, le montant de la provision est nouvellement fixé sur la base des sinistres survenus au cours des années écoulées et des primes de risques des deux années précédentes. La provision a ainsi été fixée à CHF 189.5 millions au 31.12.2008. La prise en considération, pour la première fois, des sinistres survenus au cours des années écoulées a permis de dissoudre une partie de la provision constituée en 2007 (CHF 241.5 millions). Ainsi s'explique la réduction de près de CHF 52 millions.

● 5.6.1.4 Provision pour risques décès et invalidité

Le nombre de cas de décès et d'invalidité attendus au cours d'une année, ainsi que la réserve mathématique nécessaire pour couvrir les prestations réglementaires, sont évalués au moyen des bases techniques EVK 2000. Le but de la provision pour risques décès et invalidité est d'absorber les effets financiers négatifs d'un écart inattendu entre le nombre de cas de décès et d'invalidité prévus et le nombre de cas effectifs. Cette provision n'est constituée que dans les caisses de prévoyance qui assument elles-mêmes tout ou partie des risques décès et invalidité et est ainsi soumise aux risques de fluctuation.

● 5.6.1.5 Provision pour garantie (changement de primauté)

La provision pour garantie (changement de primauté) sert à financer les prétentions découlant de l'art. 25 de la loi relative à PUBLICA (garantie statique des acquis). Au cours de leurs six premiers mois d'existence, ces contributions ont peu servi, dans la mesure où peu de départs à la retraite ont été enregistrés au deuxième semestre 2008. Nombre d'employés sont en effet partis à la retraite avant la date prévue du changement de primauté (01.07.2008).

● 5.6.1.6 Provision pour compensation du renchérissement et frais d'administration

Certains effectifs de bénéficiaires de rente ne sont plus rattachés à aucun employeur pouvant régler les frais d'administration. La provision pour compensation du renchérissement et frais d'administration est par conséquent destinée à financer ces frais à l'avenir ainsi que les éventuelles compensations du renchérissement et est attribuée aux effectifs de la Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – Administration PUBLICA. Avant le 01.07.2008, cette provision était gérée en tant que réserve de cotisations de l'employeur.

● 5.6.2 Provisions techniques de l'institution collective

● 5.6.2.1 Provision de longévité

Avec le passage à l'institution collective, la provision de longévité a été transférée aux caisses de prévoyance en proportion de leur part de réserve mathématique. Dans chaque caisse de prévoyance, il y a eu ensuite une répartition entre la provision en vue de l'adaptation périodique du taux de conversion pour les personnes assurées actives et la provision de longévité pour les bénéficiaires de rente.

● 5.6.2.2 Provision pour sinistres à régler

La provision pour sinistres à régler est désormais également gérée au niveau des caisses de prévoyance.

● 5.6.2.3 Provision pour pertes sur retraite anticipée

Un problème essentiel du plan de base (primauté des prestations) a été réglé avec le changement de primauté. Désormais, il ne peut plus y avoir de nouvelles rentes qui ne seraient pas pleinement financées et seraient à la charge du collectif d'assurés. Une telle provision s'avère par conséquent désormais inutile.

● 5.6.2.4 Provision pour réserve mathématique des femmes de la génération d'entrée des organisations affiliées

Lors du changement de primauté, la question de la répartition des coûts a été définitivement réglée.

● 5.6.2.5 Provision pour effectifs fermés de bénéficiaires de rente

La provision pour effectifs fermés de bénéficiaires de rente, d'un montant de CHF 121.6 millions a été décomptée des coûts de l'abaissement du taux d'intérêt technique des bénéficiaires de rente au 01.07.2008 (cf. ch. 5.4).

● **5.6.2.6 Provision pour sinistres à régler de l'institution collective**

Les événements d'assurance survenus après le changement de primauté dans les caisses de prévoyance réassurées partiellement ou entièrement par l'institution collective sont complètement à la charge de cette dernière. Ainsi, une provision comme celle décrite au ch. 5.6.1.3 est également nécessaire au niveau de l'institution collective. Elle est constituée à partir des primes de risques versées par les caisses de prévoyance dont l'institution collective garantit la réassurance.

● **5.6.2.7 Provision pour risques décès et invalidité de l'institution collective**

Une provision pour risques décès et invalidité comme celle décrite au ch. 5.6.1.4 est également nécessaire au niveau de l'institution collective. Le raisonnement est le même que pour la provision pour sinistres à régler de l'institution collective.

● **5.6.2.8 Provision pour risques de tarification**

La provision pour risques de tarification accordée à l'institution collective PUBLICA un temps de réaction lui permettant d'adapter le montant des primes en cas d'erreur sur les motifs actuariels.

● **5.6.2.9 Provision pour garantie (changement de primauté)**

La provision pour garantie (changement de primauté) a été répartie sur les différentes caisses de prévoyance en fonction de la proportion d'ayants droit potentiels de chacune d'entre elles.

● **5.6.2.10 Provision pour cas de rigueur**

Les conditions d'octroi de prestations volontaires par la caisse de pensions sont définies dans le règlement sur les cas de rigueur. En 2008, aucune demande de prestations réunissant ces conditions n'a été déposée. De ce fait, la provision pour cas de rigueur n'a pas été réalimentée.

5.7 Taux de couverture calculé selon les prescriptions de l'art. 44 OPP2

Le taux de couverture calculé selon les prescriptions de l'art. 44 OPP2 correspond au rapport entre la fortune effectivement disponible pour couvrir les engagements actuariels et le capital de prévoyance actuariel de la caisse (y compris les provisions actuarielles).

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Capitaux de prévoyance et provisions techniques nécessaires	31'484'608'083.78	30'373'908'875.62
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	2'032'796'837.18
Fonds libres	0.00	0.00
Fonds disponibles pour faire face aux engagements réglementaires	30'168'045'248.46	32'406'705'712.80
Taux de couverture actuariel		
(fortune disponible en % des ressources nécessaires)	95.8%	106.7%

Les explications relatives au taux de couverture économique figurant au ch. 9.1 complètent la comparaison.

5.8 Résultat des risques décès et invalidité de l'institution collective PUBLICA pour la période du 01.07.2008 au 31.12.2008

Les caisses de prévoyance présentant un effectif relativement restreint de personnes assurées actives peuvent se réassurer totalement ou partiellement auprès de l'institution collective. Conformément aux attentes, il n'y a pas eu d'événement d'assurance pour ces caisses de prévoyance pendant cette courte période, ce qui a eu des effets positifs sur la constitution de la provision décrite au ch. 5.6.2.6. L'ensemble des primes de risques, d'un montant total de CHF 1.86 million, ont ainsi pu être attribuées aux provisions. CHF 0.65 million de provision pour sinistres à régler s'y sont ajoutés en raison de la sortie du Fonds national suisse de PUBLICA.



Pour pouvoir maintenir le taux de couverture calculé selon les prescriptions de l'OPP2 à un niveau constant, PUBLICA aurait dû réaliser en 2008 une performance sur les placements de 3.7%. Une telle performance ne peut pas être obtenue avec des placements hors risque. Il faut donc accepter les risques et les fluctuations de valeurs. Il est normal que les marchés financiers subissent des baisses temporaires, mais le moment précis de leur apparition, leur durée et leur étendue ne peuvent pas être prévus dans chaque cas particulier. La stratégie de placement de PUBLICA est conçue de manière à ne pas devoir être adaptée du fait de la baisse de la capacité de risque; la caisse doit pouvoir surmonter une mauvaise année. Si tel n'était pas le cas, un comportement «procyclique» consistant à réduire les risques du portefeuille après la crise risquerait de s'installer, ce qui restreindrait les possibilités de profiter de l'embellie qui suivra.

L'année 2008 a été marquée par le durcissement et l'amplification de la crise financière, ainsi que par la dégradation de la situation économique dans toutes les régions. Les pronostics de bénéfices et de croissance ont été révisés à la baisse et le sont encore au fur et à mesure, tandis que les entreprises et les consommateurs affichent une certaine morosité. Les effets combinés de la crise financière et de la dégradation de la situation macroéconomique ont enclenché une spirale négative et donné lieu à une récession à l'échelon mondial.

6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement sur les placements

La philosophie de placement de PUBLICA vise, au moyen d'une large diversification des actifs, à absorber systématiquement les primes de risques imparfaitement corrélées provenant des sources les plus diverses (risques des actions, des intérêts, des crédits et des liquidités). A cet effet, nous investissons principalement de manière passive ou indicielle. Les différents produits sont sélectionnés de manière à ce que leur profil risque/rendement soit aussi net que leur impact sur le profil risque/rendement des actifs immobilisés. PUBLICA a ainsi été épargnée par les répercussions directes de la crise du crédit. L'Asset Management est responsable de la mise en œuvre de la stratégie de placement et des décisions tactiques (écarts temporaires vis-à-vis des pondérations de la stratégie de placement en vue de générer une plus-value par rapport à la stratégie).

Les placements en actions sont administrés passivement et sont des miroirs de l'évolution du marché. L'ensemble des portefeuilles d'actions sont gérés par des spécialistes externes. Les portefeuilles d'obligations sont administrés de manière active, mais de manière indicielle, par l'Asset Management de PUBLICA et par des spécialistes externes. Les placements dans l'immobilier prennent la forme d'investissements directs en Suisse.

Au 31.12.2008, les institutions suivantes étaient chargées de la gestion de la fortune de PUBLICA:

Asset Manager

Mandat	Gérant de fortune	Style de placement
Obligations en CHF	PUBLICA Asset Management	indiciel
Obligations en EUR	PUBLICA Asset Management	indiciel
Obligations en EUR	Swisscanto	indiciel
Obligations Europe hors EUR	PUBLICA Asset Management	indiciel
Obligations en USD	PUBLICA Asset Management	indiciel
Obligations en USD	Swisscanto	indiciel
Couverture des taux de change		
Obligations en monnaies étrangères	Record Currency Management	passif
Hypothèques	Hypothèques PUBLICA	placements directs
Actions Suisse	Crédit Suisse Asset Management	passif
Actions Suisse	Pictet Asset Management	passif
Actions international		
pays industrialisés	Crédit Suisse Asset Management	passif
Actions international		
pays industrialisés	Barclay Global Investors	passif
Couverture des taux de change		
Actions international	Russell Investment	passif
Biens immobiliers Suisse	PUBLICA Asset Management	placements directs

PUBLICA exerce ses droits de vote aux assemblées générales de sociétés anonymes cotées en bourse en Suisse; son optique consiste à préserver les intérêts des actionnaires à long terme. Aucun droit de vote n'est exercé à l'étranger. PUBLICA ne fournit aucun renseignement au cas par cas sur son comportement électoral.

6.2 Utilisation des extensions avec résultat du rapport (art. 59 OPP2)

Se basant sur le règlement sur les placements, PUBLICA a fait usage de l'extension des possibilités de placement au sens de l'art. 59 OPP2. La limite globale pour les débiteurs étrangers selon l'art. 55d OPP2 a été dépassée. Les placements à l'étranger et les investissements en obligations en CHF offrent une possibilité appropriée pour augmenter le rendement à long terme de la fortune sans s'exposer à des risques nettement plus élevés. L'expert en matière de prévoyance professionnelle a qualifié l'utilisation de cette extension de conforme à la loi. La sécurité au sens de l'art. 50 OPP2 reste garantie. La demande formulée en la matière par l'Asset Management a été approuvée par la Commission de la caisse.

6.3 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

La réserve de fluctuation de valeurs englobe deux réserves différentes: la réserve du taux d'intérêt technique et la réserve de fluctuation de valeurs des titres.

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Réserve du taux d'intérêt technique au 01.01.	705'108'553.71	1'192'724'290.30
Réserve de fluctuation de valeurs au 01.01.	1'327'688'283.47	1'475'056'230.19
Total de la réserve de fluctuation de valeurs au 01.01.	2'032'796'837.18	2'667'780'520.49
Modification de la réserve du taux d'intérêt technique à charge du compte d'exploitation	- 705'108'553.71	- 487'615'736.59
Modification des réserves de fluctuation de valeurs à charge du compte d'exploitation	- 1'327'688'283.47	- 147'367'946.72
Réserve du taux d'intérêt technique au 31.12.	0.00	705'108'553.71
Réserve de fluctuation de valeurs au 31.12.	0.00	1'327'688'283.47
Total de la réserve de fluctuation de valeurs au 31.12.	0.00	2'032'796'837.18
Objectif de la réserve du taux d'intérêt technique	2'175'557'930.00	2'419'600'000.00
Objectif de la réserve de fluctuation de valeurs	4'722'691'213.00	4'556'000'000.00
Total des objectifs	6'898'249'143.00	6'975'600'000.00
Déficit de la réserve du taux d'intérêt technique	- 2'175'557'930.00	- 1'714'491'446.29
Déficit de la réserve de fluctuation de valeurs	- 4'722'691'213.00	- 3'228'311'716.53

La constitution et la dissolution de la réserve du taux d'intérêt technique et de la réserve de fluctuation de valeurs évoluent toujours de manière synchronisée, si bien que ces deux réserves présentent constamment le même taux de réalisation, exprimé en %, par rapport à leur objectif. Fin 2008, la réserve de fluctuation de valeurs et la réserve du taux d'intérêt technique ont dû être dissoutes pour faire face aux pertes enregistrées durant l'exercice 2008. Les objectifs de ces deux réserves sont inscrits dans le tableau et correspondent aux déficits des réserves ou à un taux de réalisation de 0% (2007: 29.14%).

6.3.1 Réserve du taux d'intérêt technique

Les taux du marché hors risque pour des durées définies ou pour toutes les durées peuvent varier par rapport au taux d'intérêt technique fixé uniformément et à long terme. Si les taux d'intérêt hors risque pour les différentes durées sont partiellement ou totalement inférieurs au taux d'intérêt technique fixé, il en résulte potentiellement des engagements économiques plus élevés pour la caisse. La réserve du taux d'intérêt technique doit, pour le moins partiellement, compenser le risque de fluctuation économique et, si nécessaire, financer un abaissement du taux d'intérêt technique.

Selon le règlement sur les provisions et les réserves de PUBLICA, l'objectif pour cette réserve est d'atteindre 50% de la différence obtenue entre le montant des engagements calculés – au taux d'intérêt technique actuellement en vigueur de 3.5% pour les caisses de prévoyance des personnes assurées actives et de 3% pour les caisses des effectifs fermés – et le montant des engagements calculés à un taux d'intérêt hors risque.

6.3.2 Réserve de fluctuation de valeurs

La réserve de fluctuation de valeurs doit permettre à la caisse de supporter les risques de placement nécessaires à la réalisation des objectifs de rendement à long terme. L'objectif de cette réserve dépend des caractéristiques de risques et de revenus de la stratégie de placement, du niveau de sécurité visé et de l'intervalle de temps considéré. L'objectif minimal a été fixé provisoirement à 15% de la somme des capitaux de prévoyance et des provisions techniques.

6.4 Présentation des placements par catégories

Le patrimoine est réparti selon les catégories ci-dessous, les risques de change des placements en obligations étrangères étant couverts par des opérations de change à terme. Suite à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de placement au 01.07.2008, nous avons adapté notre comptabilité des papiers-valeurs aux nouveaux besoins et aux nouvelles exigences.

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Liquidités et créances	606'476'894.85	1'413'060'718.10
Liquidités	419'665'047.52	897'845'780.59
Créances sur la Confédération	0.00	378'767'301.83
Créances	186'811'847.33	136'447'635.68
Obligations	20'551'300'751.72	21'204'774'818.57
Obligations en CHF	14'688'213'609.33	15'039'079'482.40
Obligations Europe	3'825'391'451.64	4'261'094'027.99
Obligations en USD	2'037'695'690.75	1'904'601'308.18
Actions	5'885'131'273.57	6'668'252'856.79
Actions Suisse	2'080'140'373.83	2'367'615'136.52
Actions Europe	1'783'452'582.04	1'340'032'649.50
Actions Amérique du Nord	1'577'135'670.46	2'241'227'013.70
Actions Pacifique	444'402'647.24	719'378'057.07
Hypothèques	1'366'193'288.55	1'456'092'587.40
Biens immobiliers	1'853'079'332.35	1'743'620'662.80
Placements	30'262'181'541.04	32'485'801'643.66

6.4.1 Liquidités

L'état des liquidités a diminué par rapport à l'année précédente.

6.4.2 Créances sur la Confédération

La convention conclue entre la Confédération suisse et PUBLICA concernant l'avoir de PUBLICA auprès de la Confédération (ancienne dette de découvert technique) prévoyait un amortissement par acomptes mensuels de CHF 200 millions. Les deux dernières tranches, de CHF 200 millions et CHF 178.7 millions ont été versées en janvier et en février 2008. Ces virements ont marqué la fin de la convention d'amortissement. La rémunération de 4% n'est pas ajoutée au capital mais versée à PUBLICA.

6.4.3 Créances

Avec CHF 84.6 millions, les comptes courants des employeurs représentent, avec les débiteurs de cotisations, l'un des postes les plus importants de la rubrique «Créances». Les cotisations des employeurs et des salariés sont facturées aux employeurs à chaque fin de mois, si bien que les cotisations du mois de décembre, effectivement dues au 31.12.2008, n'étaient pas encore payées à cette date. Autres postes importants à mentionner sous cette rubrique: l'impôt à la source à rembourser par l'Administration fédérale des contributions (CHF 44.8 millions) et les dettes de découvert technique de quelques organisations affiliées (CHF 10.5 millions).

6.4.4 Obligations

Bien que leur montant ait diminué, la part des obligations dans les placements a légèrement augmenté, passant de 65.3% à 67.9%. Cette situation reflète la compensation de la sous-pondération des biens immobiliers et l'attitude prudente vis-à-vis des marchés des actions.

6.4.5 Actions

Conformément à la stratégie de placement, le poids des actions dans le portefeuille a été maintenu proche du minimum tactique en raison de l'évolution économique et de l'évolution des bénéfices des entreprises, jugées de plus en plus critiques.

6.4.6 Hypothèques

La somme des prêts hypothécaires atteignait CHF 1.171 milliard au 31.12.2008. Les prêts octroyés aux coopératives d'habitation totalisent CHF 194.5 millions.

6.4.7 Biens immobiliers

PUBLICA détient un portefeuille de biens immobiliers locatifs et commerciaux dans toute la Suisse. Ce portefeuille est encore en développement et doit atteindre un objectif de CHF 3 milliards. Sa valeur actuelle (y compris les immeubles en construction et les projets) était de CHF 1.853 milliard au 31.12.2008 (CHF 1.744 milliard à fin 2007).

6.4.8 Stratégie de placement

La nouvelle stratégie de placement est entrée en vigueur le 01.07.2008, en même temps que la nouvelle loi relative à PUBLICA. Pour certaines catégories de placements, le passage de l'ancienne stratégie à la nouvelle se fait par étapes, les priorités étant fixées en fonction de l'impact de la catégorie de placement en question sur le profil risque/rendement du portefeuille global. Une stratégie au pro rata, à l'aune de laquelle le résultat du portefeuille est mesuré, est définie pour chaque étape. Les marges tactiques de fluctuation ont été respectées, sauf pour les biens immobiliers et les obligations en Suisse et en Europe. Il n'est pas possible d'influencer à court terme la sous-pondération des biens immobiliers. Elle est compensée par la surpondération des obligations Suisse et Europe.

Catégories de placement	31.12.2008	Stratégie de placement	Stratégie transitoire au pro rata	Minimum au pro rata	Maximum au pro rata
Valeurs nominales	74.29%	56.00%	67.00%	61.00%	76.00%
Marché des liquidités	1.32%	0.00%	2.00%	0.00%	8.00%
Obligations Suisse	48.87%	32.00%	45.50%	42.50%	48.50%
Obligations Europe	12.73%	9.00%	8.90%	6.00%	12.00%
Obligations en USD	6.78%	6.00%	6.10%	3.00%	9.00%
Obligations Asie	-	2.00%	-	-	-
Hypothèques	4.59%	4.50%	4.50%	0.00%	6.00%
Emprunts d'Etat					
pays du seuil	-	2.50%	-	-	-
Actions	19.57%	24.00%	23.00%	19.00%	27.00%
Actions Suisse	6.89%	5.00%	8.00%	6.00%	10.00%
Actions Europe	5.94%	7.00%	7.00%	5.00%	9.00%
Actions Amérique du Nord	5.26%	6.00%	6.00%	4.00%	8.00%
Actions Pacifique	1.48%	2.00%	2.00%	1.00%	3.00%
Actions pays du seuil	-	4.00%	-	-	-
Matières premières	-	5.00%	-	-	-
Immobilier	6.14%	15.00%	10.00%	8.00%	12.00%
Immobilier Suisse	6.14%	10.00%	10.00%	8.00%	12.00%
Immobilier étranger	-	5.00%	-	-	-



6.5 Instruments financiers dérivés ouverts

Les positions sur dérivés ci-après étaient encore ouvertes au 31.12.2008:

	Monnaie	Valeur de remplacement positive en CHF	Valeur de remplacement négative en CHF	Volume net des contrats en CHF
Swaps de taux d'intérêt	CHF	15'287'300	0	210 millions
Opérations de change à terme	CHF	290'987'586	- 12'716'338	- 5.5 milliards
Futures sur actions	CHF	853'205	- 121'499	41 millions

Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer les risques liés aux taux. Les contrats à terme (Futures) servent à couvrir les dividendes déjà pris en compte dans le calcul de l'indice des actions, mais pas encore comptabilisés. La couverture nécessaire est disponible sous forme de liquidités et de placements assurant une liquidité permanente. Un effet de levier sur l'ensemble des placements est donc exclu.

Les opérations de change à terme servent à la gestion tactique des risques monétaires sur les obligations en monnaies étrangères et réduisent les risques pour la fortune globale.

6.6 Securities Lending

PUBLICA a signé des contrats de Securities Lending avec JP Morgan et le Crédit Suisse. Toutefois, PUBLICA exerce son droit de vote aux assemblées générales de sociétés anonymes suisses et exclut les actions correspondantes du Securities Lending immédiatement avant et pendant les assemblées générales.

Au 31.12.2008, le total des titres s'élevait à CHF 614'279'783 (contre CHF 8'997'464'100 au 31.12.2007), garantis par une mise en gage du dépôt.

6.7 Explications relatives au résultat net des placements

Le résultat net global des placements est constitué par le résultat net de chaque catégorie de placement:

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Rendement net des liquidités	8'091'208.11	17'939'586.54
Rendement net des créances sur la Confédération	682'420.71	59'639'580.96
Rendement net des dettes	- 1'293'769.37	0.00
Rendement net des créances	1'021'096.30	3'407'347.32
Rendement net des obligations	1'072'751'663.76	52'146'550.55
Rendement net des actions	- 3'381'711'838.50	168'472'276.09
Rendement net des hypothèques	38'363'580.04	35'969'552.24
Rendement net des biens immobiliers	86'046'868.10	66'506'047.36
Frais d'administration des placements	- 24'913'986.16	- 16'990'114.06
Total du rendement net des placements	- 2'200'962'757.01	387'090'827.00

6.7.1 Rendement net des liquidités

Le rendement net des liquidités de CHF 8.1 millions présenté pour 2008 correspond au résultat effectivement obtenu à partir de l'état des liquidités.

6.7.2 Rendement net des créances sur la Confédération

Le rendement net de CHF 0.68 million correspond à la rémunération à 4% des créances de PUBLICA sur la Confédération. La Confédération a fini de rembourser sa dette depuis février 2008.

6.7.3 Rendement net des dettes

Le poste «Dettes» n'est pas une catégorie de placement en soi. Les intérêts issus des «Avoirs des destinataires» ont été inscrits dans cette rubrique suite au passage à la primauté des cotisations.

6.7.4 Rendement net des créances

Le rendement net se compose des intérêts sur des sommes de rachat dues et non encore couvertes lors du changement de primauté (CHF 0.6 million) et d'intérêts sur des découverts techniques d'organisations affiliées (CHF 0.4 million). Cette rubrique non plus n'est pas une catégorie de placement au sens strict du terme.

6.7.5 Rendement net des obligations

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Rendement net des obligations en CHF	742'397'764.00	- 48'323'182.22
Rendement net des obligations Europe	198'210'430.70	110'525'764.60
Rendement net des obligations en USD	132'143'469.06	- 10'056'021.83
Rendement net des obligations	1'072'751'663.76	52'146'560.55

6.7.6 Rendement net des actions

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Rendement net des actions Suisse	- 780'128'609.70	- 13'271'925.88
Rendement net des actions Europe	- 1'192'785'283.93	124'955'904.79
Rendement net des actions Amérique du Nord	- 1'037'094'137.82	3'896'395.67
Rendement net des actions Pacifique	- 300'065'844.57	- 10'832'800.35
Rendement net des actions pays du seuil	- 71'637'962.48	63'724'701.86
Rendement net des actions	- 3'381'711'838.50	168'472'276.09

6.7.7 Rendement net des hypothèques

Le rendement net correspond aux revenus provenant des intérêts, des taxes et des résultats des paiements dus avant terme, qui se montent à CHF 40.5 millions, ainsi que des charges, d'un montant de CHF 2.1 millions.

6.7.8 Rendement net des biens immobiliers

Le rendement des biens immobiliers sur le portefeuille global de PUBLICA s'élève à CHF 97.3 millions. Les dépenses en biens immobiliers, de l'ordre de CHF 11.2 millions tiennent compte des évaluations de fin d'année et du transfert des honoraires d'exploitation à la rubrique Management Fees.

6.7.9 Frais d'administration des placements

Les frais de gestion de la fortune s'élèvent à CHF 24.9 millions. Il sont répartis comme suit.

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Intérêts bancaires et postaux nets	205'803.22	43'417.29
Frais de transaction et dépenses	4'935'118.22	5'692'101.06
Management Fees et taxes	15'437'246.95	6'743'679.24
Autres frais d'administration des placements	4'335'817.77	4'510'916.47
Total des frais d'administration des placements	24'913'986.16	16'990'114.06

Depuis la réorganisation de la comptabilité des papiers-valeurs au 01.07.2008, les Management Fees comprennent également les honoraires d'exploitation des biens immobiliers et les frais de Postfinance. Suite à ces adaptations, les frais de transactions et dépenses ont été attribués aux frais de gestion de la fortune. Il ne s'agit pas là d'une augmentation des coûts, mais d'un meilleur exposé des coûts à des fins de transparence.

6.7.10 Performance de l'ensemble de la fortune

Selon le rapport de l'Investment Controller, le rendement réalisé durant l'exercice sur l'ensemble de la fortune est de -6.86%, une performance supérieure à celle de l'indice de référence (-7.20%). La performance des placements en obligations et sur le marché des liquidités a atteint 5.23% (indice de référence: 5.16%) et celle des actions -42.35% (indice de référence: -41.23%). La sous-performance des actions par rapport à l'indice de référence s'explique par la sous-pondération des actions suisses. La performance des placements en biens immobiliers a atteint 3.78% sur la base du capital investi en moyenne aux prix du marché (indice de référence 5.40%); celle des hypothèques a atteint 3.08% (indice de référence: 3.27%). La faible performance du portefeuille de biens immobiliers par rapport à l'indice de référence s'explique par la structure dudit portefeuille. Une partie du capital est investi dans des projets qui n'ont pas encore abouti, qui absorbent du capital, mais ne génèrent pas encore de revenus.

Compte annuel et calcul de performance

La performance exacte ne peut être définie sur la base des chiffres du compte annuel. Le compte annuel est basé sur des chiffres issus de la comptabilité financière, laquelle sert à documenter les opérations. Pour sa part, le calcul de performance a pour objectif de prouver, de la manière la plus détaillée et professionnelle possible, l'influence de l'évolution des marchés et des décisions prises par les responsables de la gestion de la fortune sur les actifs investis.

Les rendements sont calculés sur la base du revenu par rapport au capital moyen investi. Les apports et les débours influencent le capital moyen investi; la date des flux de trésorerie joue également un rôle. Le calcul de la performance de PUBLICA est effectué par des tiers indépendants, l'Investment Controller et le Global Custodian. Il est apuré en fonction des flux de liquidités et est fondé sur une évaluation quotidienne des titres.



6.8 Explications relatives aux placements chez l'employeur et à la réserve de cotisations de l'employeur

L'ancien déficit technique de la CFP, toujours rémunéré et converti en créances sur la Confédération, a été repris par PUBLICA. La Confédération s'est acquittée de ce montant par tranches, versant la dernière tranche de la convention d'amortissement conclue entre la Confédération suisse et PUBLICA en février 2008. En outre, les banques chargées de mandats de gestion du patrimoine sont autorisées à placer des fonds auprès de la Confédération, par exemple sous forme d'obligations. En raison de dispositions légales spéciales, les restrictions imposées par les art. 57 et 58 OPP2 concernant les placements chez l'employeur Confédération ne s'appliquent pas à PUBLICA.

Il existe des créances envers les organisations affiliées à hauteur de CHF 10.5 millions, soit le montant actuel de l'ancienne dette de déficit technique de la Confédération et des organisations affiliées envers la caisse de pensions. La Confédération a confirmé qu'elle assumerait ses créances et, si le Parlement adopte le crédit supplémentaire I du DFF, elles pourront être réalisées au printemps 2009.

Une partie des réserves de cotisations de l'employeur inscrites au bilan de clôture au 31.12.2007 concernaient les provisions pour les effectifs de bénéficiaires de rente et devaient servir à compenser le renchérissement et à financer les frais d'administration des rentes des bénéficiaires qui ne sont plus rattachés à aucun employeur. Au cours de l'exercice 2008, ces provisions ont été inscrites parmi les provisions techniques de la Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – Administration PUBLICA.

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Etat des réserves de cotisations des employeurs au 01.01.	28'297'349.17	29'091'531.97
Modification des réserves de cotisations des employeurs au 1 ^{er} semestre	- 112'562.54	0.00
Montant inscrit aux provisions techniques au 01.07.	- 27'066'560.12	0.00
Etat des réserves de cotisations des employeurs au 01.07.	1'118'226.51	0.00
Virements	1'645'495.85	120'371.95
Utilisation	0.00	- 1'319'845.05
Frais d'administration	0.00	- 12'787.90
Intérêts (1.75%)	13'955.61	418'078.20
Total des réserves de cotisations des employeurs au 31.12.	2'777'677.97	28'297'349.17

7.1 Capital et dettes de l'entreprise

Le Comité d'audit assure la surveillance du compte d'exploitation de l'entreprise PUBLICA pour le compte de la Commission de la caisse. Pour ce faire, il s'appuie sur le budget et l'analyse des écarts.

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Actifs circulants	13'401'895.00	21'725'652.00
Actifs immobilisés	3'564'386.00	4'589'953.00
Capital de l'entreprise PUBLICA	16'966'281.00	26'315'605.00
Dettes à court terme	2'715'105.00	2'428'768.00
Dettes à long terme	833'720.00	4'257'870.00
Capital propre	13'417'456.00	19'628'967.00
Capital de l'entreprise	11'468'143.00	10'000'000.00
Capital de croissance	779'756.00	7'462'669.00
Bénéfice	1'169'556.00	2'166'298.00
Dettes de l'entreprise PUBLICA	16'966'281.00	26'315'605.00

7.2 Frais d'administration de l'entreprise

Sur l'ensemble de l'exercice, les frais d'administration de l'entreprise PUBLICA s'élèvent à CHF 33.1 millions, contre un produit de CHF 34.3 millions. Les frais se rapportent aux frais de gestion des assurés et des bénéficiaires de rente. La charge de la gestion de fortune n'est pas incluse dans ce montant, puisqu'elle est couverte par le revenu des placements. Le résultat du compte de l'entreprise PUBLICA pour l'ensemble de l'exercice 2008 fait donc état d'un bénéfice de CHF 1.2 million. Ce bénéfice se décompose en une perte de CHF 0.7 million pour le premier semestre 2008 et un bénéfice de CHF 1.9 million pour le deuxième semestre 2008.

7.2.1 Répartition du bénéfice sur les caisses de prévoyance

La comptabilité analytique nouvellement conçue de PUBLICA permet d'attribuer à chaque caisse de prévoyance les coûts et les revenus correspondants.

Les coûts inscrits au compte administratif pour le domaine Asset Management sont décomptés de la performance des placements et n'ont ainsi aucune répercussion sur le résultat du compte administratif.

La répartition des coûts restants sur les caisses de prévoyance est fonction des prestations effectives dont chaque caisse de prévoyance a bénéficié. Les coûts des projets font exception; ils sont décomptés en proportion des frais d'administration versés par chaque caisse de prévoyance.

7.2.2 Répartition du bénéfice 2008 (2^e semestre)

Les données nécessaires n'ayant pas encore pu être prélevées de manière rigoureuse et ne présentant pas encore la qualité requise, le bénéfice administratif réalisé par chaque caisse de prévoyance a été déterminé en fonction des frais d'administration qui lui ont été facturés.

L'objectif visé demeure néanmoins de pouvoir calculer le résultat en fonction des prestations dont a effectivement bénéficié chaque caisse de prévoyance. L'un des objectifs fixés pour l'année 2009 est par conséquent d'optimiser la comptabilité analytique de PUBLICA pour qu'elle fournisse des informations fiables.

PUBLICA vise à la fois des coûts faibles et des accords loyaux et transparents. Les règlements adoptés avec nos partenaires prévoient qu'aucune rétrocession ne doit être acceptée en rapport avec des relations contractuelles dans les secteurs des titres et de l'immobilier avec PUBLICA. Les contrats conclus avec des entreprises générales et des entreprises totales pour la construction d'ouvrages dans le domaine immobilier sont principalement des contrats d'entreprise et ne sont donc pas concernés par l'ATF 132 II 460. Les prestations convenues sont rémunérées par un prix forfaitaire qui tient déjà compte des rabais de quantité généralement pratiqués dans la branche.

9.1 Explications concernant le taux de couverture

Au 31.12.2008, le taux de couverture actuariel de PUBLICA, calculé selon les prescriptions de l'art. 44, al. 1, OPP2 était de 95.8% (2007: 106.7%). Ainsi, tous les engagements de la caisse ne sont plus entièrement couverts par les actifs disponibles. Le taux d'intérêt technique utilisé pour le calcul des capitaux de prévoyance se monte à 4%. Au vu de la situation générale actuelle, ce taux d'intérêt est relativement haut. Dans l'optique d'une évaluation efficace de la situation de la caisse, il est judicieux de tenir compte de ce fait et, en plus du taux de couverture actuariel, d'évaluer le taux de couverture économique.

Pour le calcul du taux de couverture économique, les engagements de la caisse de pensions sont calculés à un taux d'intérêt hors risque correspondant à la période concernée. Le sens et le but d'une caisse de pensions ne sont certes pas d'effectuer tous les placements hors risque, mais il va de soi qu'une certaine prudence est de mise dans ce domaine. C'est pourquoi, conformément au règlement sur les provisions et les réserves de PUBLICA, la caisse a décidé de constituer (et le cas échéant, de dissoudre), successivement et en fonction du résultat de ses activités de placement, une réserve du taux d'intérêt technique. L'objectif de cette réserve est d'accumuler un montant correspondant à la moitié de la différence entre les engagements actuariels et économiques. Selon les calculs effectués par les experts actuaires de la caisse, PUBLICA dispose d'un taux de couverture économique de 83.8% (2007: 91.9%).

Les diverses perspectives montrent clairement que le taux de couverture selon l'OPP2 et le taux de couverture économique évoluent différemment. Tous deux constituent des indicateurs importants pour la gestion de la caisse, mais ils sont mus par des mécanismes différents. Ainsi, durant l'exercice, le taux de couverture calculé selon les prescriptions de l'OPP2 a plongé sous la barre des 100% en raison d'une performance encore plus médiocre sur les marchés financiers qu'en 2007. Le taux de couverture économique, qui était passé pour la première fois au-dessus des 90% au cours de l'exercice précédent, accusait à nouveau une baisse marquée à la date de clôture du bilan suite à l'évolution négative des intérêts de référence.

Le taux de couverture économique soulève une question spécifique au 2^e pilier, à savoir s'il faut évaluer non seulement l'actif du bilan, mais aussi le passif du bilan à la valeur du marché. Pour tenir compte de cette situation, PUBLICA constitue, depuis le 31.12.2004, une réserve de fluctuation du taux d'intérêt technique. Par ailleurs, lors du passage à la primauté des cotisations, PUBLICA a abaissé le taux d'intérêt technique de 4.0% à 3.5% en diminuant le taux de conversion également pour les personnes assurées actives.

● 9.2 Procédures juridiques en cours

Il n'existe actuellement aucune procédure juridique en cours qui pourrait avoir un effet préjudiciable notable sur la situation financière de la caisse.

10 Événements postérieurs à la date du bilan

La crise dans le secteur financier s'est encore aggravée au début de la nouvelle année et a entraîné une volatilité supérieure à la moyenne sur les marchés des actions et des crédits. A fin mars 2009, la performance réalisée sur l'ensemble de la fortune s'élevait à -1.43%. Le taux de couverture calculé selon les prescriptions de l'OPP2 est ainsi passé en dessous des 95%. Après avoir présenté les résultats intermédiaires, la Direction de PUBLICA a été chargée par la Commission de la caisse de regrouper les mesures d'assainissement envisageables en scénarios, afin d'être en mesure de lui présenter le scénario adéquat en fonction de l'évolution de la performance globale.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion, des placements ainsi que des comptes de vieillesse de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements, ainsi que des comptes de vieillesse incombe à la Commission de la Caisse, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes et aux placements, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Lors de la vérification de la gestion, nous avons évalué si les exigences légales et réglementaires relatives à l'organisation, à l'administration, à la perception des cotisations et au versement des prestations, ainsi que les exigences relatives à la loyauté dans la gestion de fortune ont été respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements, ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse (en particulier à la loi relative à PUBLICA) et aux règlements.

Les comptes annuels présentent un découvert de CHF 1'316'562'835.32 et un degré de couverture de 95.82%. Les mesures prises sous sa propre responsabilité par la Commission de la Caisse, avec le concours de l'expert en matière de prévoyance professionnelle, pour résorber le découvert, concernant les placements et l'information des bénéficiaires, sont présentées dans l'annexe aux comptes annuels. Sur la base de l'article 35a al. 2 OPP2, nous devons constater dans notre rapport si les placements concordent avec la capacité de risque de l'institution de prévoyance en découvert. Selon notre appréciation, nous constatons que

- la Commission de la Caisse assume activement sa tâche de gestion de manière conforme à la situation et explicite dans le choix d'une stratégie de placement appropriée à la capacité de risque donnée, telle qu'expliquée dans l'annexe aux comptes annuels sous 6.4.8;
- la Commission de la Caisse a respecté les prescriptions légales en matière d'exécution des placements et a notamment déterminé la capacité de risque en appréciant tous les actifs et les passifs en fonction de la situation financière effective ainsi que de la structure et des développements à attendre dans l'effectif des assurés;
- les placements chez l'employeur correspondent aux dispositions légales;
- les placements sont en conformité avec les dispositions des articles 49a et 50 OPP2 compte tenu des explications qui précèdent;
- les mesures visant à résorber le découvert ont été décidées par la Commission de la Caisse avec le concours de l'expert en matière de prévoyance professionnelle, appliquées dans le cadre des dispositions légales et du concept de mesures et les obligations d'information ont été respectées;
- la Commission de la Caisse a surveillé jusqu'ici l'efficacité des mesures visant à résorber le découvert. Elle nous a en outre confirmé que la poursuit de surveillance et adaptera les mesures en cas de changement de situation.

Nous constatons que la possibilité de résorber le découvert et la capacité de risque concernant les placements dépendent également d'événements imprévisibles, tels que les développements sur les marchés des placements et chez l'employeur.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 16 avril 2009

Ernst & Young SA



Bruno Christen
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Patrik Schaller
Expert-réviseur agréé

Données de l'effectif

Nous avons reçu de PUBLICA les données nécessaires à nos calculs actuariels pour les assurés actifs et pour les pensionnés. Le 20 mars 2008, PUBLICA nous a fait parvenir un courrier attestant que les effectifs transmis sont définitifs et que son bilan est établi sur la base des mêmes effectifs.

Calcul des capitaux de prévoyance

Nous avons calculé les engagements actuariels pour les actifs et les pensionnés de PUBLICA selon les bases techniques EVK 2000, 3.5% et ceux des effectifs fermés de pensionnés selon EVK 2000, 3.0%. Les engagements actuariels ou capitaux de prévoyance correspondent pour les assurés actifs à la somme des prestations individuelles de libre passage et pour les pensionnés à la valeur actuelle des rentes servies et des prestations expectatives de survivants qui y sont liées. Globalement, ils s'élèvent à **CHF 29'560'112'028.05**.

Provisions et réserves

La Commission de la Caisse a publié un règlement des provisions et réserves qui s'applique lors de l'établissement du bilan technique. Les provisions ont été prises en compte dans le bilan technique sur cette base et s'élèvent globalement à **CHF 1'924'496'055.73**. Par ailleurs, la situation financière de PUBLICA ne lui a pas permis de constituer des réserves.

Fortune

La fortune disponible pour la couverture des engagements actuariels et servant au calcul du degré de couverture correspond au total des actifs à la valeur du marché sous déduction des engagements, du compte de régularisation des passifs, de la réserve de contribution de l'employeur et des provisions non techniques. La fortune disponible ainsi déterminée s'élève à **CHF 30'168'045'248.47**.

Situation financière

Au 31.12.2008, PUBLICA ne dispose pas de réserves et le bilan technique présente un découvert de **CHF 1'316'562'835.31**. Même si elle a pu mettre au bilan toutes ses provisions, ce découvert signifie que PUBLICA ne dispose plus de réserves et n'a donc, en principe, pratiquement plus de capacité de risque en matière de placement. Néanmoins, pour atteindre son objectif financier, PUBLICA est obligée de conserver une stratégie de placement acceptant un certain risque.

Degré de couverture

Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

Le degré de couverture au sens de l'article 44 OPP2 correspond au rapport entre la fortune disponible pour la couverture des engagements actuariels d'une part et à la somme des capitaux de prévoyance déterminés à l'aide du taux d'intérêt technique de 3.5% (resp. 3.0%) et des provisions techniques d'autre part. Au 31.12.2008, le degré de couverture au sens de l'OPP2 s'élève à 95.8% contre 99.5% au 01.07.2008 (bilan d'ouverture).

Degré de couverture économique

Le degré de couverture économique correspond au rapport entre la fortune disponible pour la couverture des engagements actuariels d'une part et la somme des capitaux de prévoyance déterminés à l'aide du taux d'intérêt technique exempt de risque (obligations fédérales sur 20 ans pour les assurés actifs, respectivement des obligations fédérales sur 10 ans pour les pensionnés) et les provisions techniques d'autre part. Au 31.12.2008, le degré de couverture économique s'élève à 83.8% contre 94.2% au 01.07.2008 (bilan d'ouverture).

Appréciation de la situation financière

Au 01.07.2008, PUBLICA a changé de plan pour passer en primauté des cotisations, sans réserves. En raison de la crise financière, le degré de couverture a diminué à 95.8% au 31.12.2008. Par conséquent, PUBLICA se trouve dans une situation modérément difficile.

Les différentes caisses de prévoyance présentent des degrés de couverture entre 94% et 97%. Outre le degré de couverture, il convient également de prendre en compte la structure d'âge de l'effectif des assurés lors de l'appréciation de la situation financière. Notamment les caisses fermées de pensionnés peuvent rapidement se retrouver dans une situation financière qui leur sera difficile de rétablir sans aide externe.

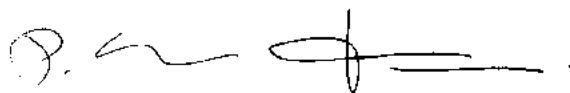
Selon une étude Asset&Liability, la durée attendue jusqu'au rétablissement de l'équilibre financier est d'environ 4 ans, après laquelle il faudra reconstituer les réserves nécessaires et la probabilité moyenne de voir un degré de couverture inférieur à 90% au cours des dix prochaines années est d'environ 11%.

Attestation de l'expert agréé

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons attester que:

- au 31.12.2008, PUBLICA n'est pas en mesure de couvrir ses engagements actuariels ou les capitaux de prévoyance et les provisions déterminés selon les bases techniques EVK 2000 avec un taux d'intérêt technique de 3.5%, respectivement de 3.0%. Le bilan technique présente un découvert d'une valeur de **CHF 1'316'562'835.31**.
- PUBLICA examine actuellement des mesures d'assainissement possibles que les caisses de prévoyance pourraient rapidement mettre en œuvre au cas où la situation financière devait encore se dégrader davantage. Une attention particulière doit être portée aux caisses fermées de pensionnés.
- toutes les mesures de sécurité ont été prises en conformité avec le règlement des provisions et réserves et dans la mesure où cela a été possible financièrement. Les provisions ont été portées au bilan à leur valeur cible. En revanche, la réserve taux d'intérêt et la réserve de fluctuation de valeur n'ont pas pu être alimentées.
- au 31.12.2008, le degré de couverture selon article 44 OPP2 s'élève à **95.8%** compte tenu d'un taux d'intérêt technique de 3.5%, respectivement de 3.0%.
- le degré de couverture économique déterminé compte tenu d'un intérêt technique exempt de risque s'élève à **83.8%** au 31.12.2008.
- les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux prescriptions légales en vigueur au 31.12.2008.

Hewitt Associates SA



Daniel Thomann
Expert fédéral diplômé en assurances de pension

Neuchâtel, 24.03.2009

13 Condensés relatifs aux caisses de prévoyance de l'institution collective PUBLICA

Suite au passage à la primauté des cotisations et à la constitution de l'institution collective PUBLICA au 01.07.2008, de nouvelles formes d'organisation ont été mises en place. L'institution collective compte désormais 17 caisses de prévoyance: la Caisse de prévoyance de la Confédération (administration générale de la Confédération) et les caisses de prévoyance des unités administratives décentralisées et des organisations affiliées. Ces caisses de prévoyance disposent désormais de leur propre comptabilité et de leurs propres organes de direction, composés de manière paritaire. Vous trouverez dans le présent chapitre, à la suite du rapport complet, un condensé pour chaque caisse de prévoyance. (Les caisses de prévoyance recevront en sus un rapport détaillé). Ces condensés contiennent

- la composition de l'organe paritaire (pour les effectifs fermés de bénéficiaires de rente, l'institution collective et l'Administration PUBLICA, c'est la Commission de la caisse qui exerce cette fonction),
- le bilan au 31.12.2008 avec, à titre de comparaison, les chiffres du bilan d'ouverture au 01.07.2008,
- le compte d'exploitation 01.07. – 31.12.2008, sans les chiffres 2007,
- le tableau des réserves de l'employeur (s'il y en a).

Management Summary des caisses de prévoyance

	Total du bilan en CHF	Fortune disponible en CHF	Engagements, capital de prévoyance et provisions en CHF	Taux de couverture en %
Caisse fédérale de pensions PUBLICA (consolidé)	30'294'953'247	30'168'045'248	31'484'608'084	95.82
Institution collective PUBLICA	156'428'825	107'102'779	113'363'981	94.48
Confédération	19'619'912'484	19'574'657'753	20'423'508'155	95.84
Bénéficiaires de rente – personnes assurées volontaires	125'154'368	124'995'925	131'669'277	94.93
Organisations affiliées	683'133'286	678'442'345	712'558'879	95.21
Bénéficiaires de rente – organisations affiliées	132'537'813	132'374'219	136'573'049	96.93
Bénéficiaires de rente – Confédération	196'324'218	196'115'815	204'841'566	95.74
Bénéficiaires de rente – Fonds national suisse	7'279'368	6'957'149	7'389'743	94.15
Domaine des EPF	4'595'678'039	4'577'893'723	4'761'708'914	96.14
Bénéficiaires de rente – Swisscom	2'841'492'149	2'838'150'278	2'971'590'469	95.51
Bénéficiaires de rente – RUAG	924'593'805	923'477'020	967'052'375	95.49
Bénéficiaires de rente – SRG SSR idée suisse	667'486'961	666'718'616	697'027'222	95.65
Administration PUBLICA	67'328'554	67'255'527	70'383'296	95.56
Institut fédéral de la propriété intellectuelle	67'280'174	66'817'960	70'179'200	95.21
Swissmedic	128'626'138	128'384'819	134'295'939	95.60
Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle	32'966'623	30'738'169	32'188'661	95.49
Autorité fédérale de surveillance en matière de révision	2'442'538	2'437'223	2'561'087	95.16
Dictionnaire historique de la Suisse	8'275'152	8'260'876	8'651'920	95.48
Fonds national suisse	38'012'750	37'265'052	39'064'351	95.39

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Institution collective PUBLICA en tant que prestataire de services et assureur

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Placements	137'094'849.48	198'550'736.57
Liquidités	40'812'553.13	29'925'980.93
Créances	508'586.95	558'068.48
Obligations	66'370'849.37	114'501'336.53
Actions	19'006'152.74	35'700'152.38
Hypothèques	4'412'149.39	8'005'267.87
Biens immobiliers	5'984'557.90	9'859'930.38
Capital de l'entreprise PUBLICA	16'966'281.08	23'621'474.19
Compte de régularisation actif	2'367'694.86	6'560'627.80
Total des actifs	156'428'825.42	228'732'838.56
Passifs		
Prestations de libre passage et dettes	32'319'762.91	92'514'678.38
Capital de l'entreprise PUBLICA	16'966'281.08	23'621'474.19
Compte de régularisation passif	40'002.49	6'777'208.02
Provisions techniques	113'363'980.60	105'819'477.97
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	0.00	0.00
Excédent de charges	-6'261'201.66	0.00
Etat à la fin de la période	-6'261'201.66	0.00
Total des passifs	156'428'825.42	228'732'838.56

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Cotisations et apports	2'503'680.18	0.00
Réassurance congruente	2'090'190.55	0.00
Assurance stop-loss	413'489.63	0.00
Constitution / dissolution de provisions techniques	-6'899'108.63	0.00
Charges d'assurance	0.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	-4'395'428.45	0.00
Résultat net des placements	-2'296'283.71	0.00
Autres charges / revenus	430'510.50	0.00
Excédent de charges	-6'261'201.66	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	107'102'778.94
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	113'363'980.60
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	94.48%

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance de la Confédération

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Placements	19'611'162'201.95	20'245'058'442.30
Liquidités	246'624'252.48	106'979'192.83
Créances	121'703'387.72	565'367'233.87
Obligations	13'335'217'797.44	13'334'597'849.60
Actions	3'818'712'413.80	4'157'568'720.62
Hypothèques	886'488'173.00	932'277'570.02
Biens immobiliers	1'202'416'177.51	1'148'267'875.36
Compte de régularisation actif	8'750'282.31	265.70
Total des actifs	19'619'912'484.26	20'245'058'708.00
Passifs		
Prestations de libre passage et dettes	29'684'731.18	9'947'022.85
Compte de régularisation passif	8'638'819.90	5'783'520.99
Provisions non techniques	6'931'179.81	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	20'423'508'154.80	20'332'920'733.69
Capital de prévoyance		
personnes assurées actives	7'414'199'189.80	7'063'602'196.35
Capital de prévoyance bénéficiaires		
de rente	11'813'522'366.00	12'084'723'706.00
Provisions techniques de la caisse		
de prévoyance	1'195'786'599.00	1'184'594'831.34
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	-103'592'569.53	-103'592'569.53
Excédent de charges	-745'257'831.90	0.00
Etat à la fin de la période	-848'850'401.43	0.00
Total des passifs	19'619'912'484.26	20'245'058'708.00

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Cotisations et apports	458'846'074.59	0.00
Cotisations et apports ordinaires	347'702'475.45	0.00
Prestations d'entrée	111'143'599.14	0.00
Prestations et versements anticipés	– 642'856'899.00	0.00
Prestations réglementaires	– 544'332'232.00	0.00
Prestations de sortie	– 98'524'667.00	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	– 93'537'338.01	0.00
Charges d'assurance	– 2'390'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 279'938'162.42	0.00
Résultat net des placements	– 462'216'152.92	0.00
Autres charges / revenus	– 3'103'516.56	0.00
Excédent de charges	– 745'257'831.90	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 103'592'569.53	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 848'850'401.43	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	19'574'657'753
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	20'423'508'155
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.84%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	36'572
Nombre de rentes	31'483
Rentes de vieillesse	17'921
Rentes pour enfants de retraités	543
Rentes d'invalidité	1'285
Rentes pour enfants d'invalides	304
Rentes de viduité / rentes de partenaire	6'606
Rentes d'orphelins	281
Rentes transitoires de vieillesse	4'263
Rentes de substitution AI	280

Organe paritaire

Ont été nommés, pour le mandat du 01.05.2007 au 30.04.2011:

Employeurs

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Bréval Eric	Fonds de compensation AVS	Genève
Cortesi-Künzi Jacqueline	AFF Service juridique II	Berne
Schöb Michael	OFJ / Unité Législation I	Berne
Seiler Markus, vice-président	SG-DDPS	Berne
Thiévent Schlup Martine	SG-DFAE	Berne
Wettstein Dora	Externe	Hinterkappelen

Employés

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Ackermann Paul, président	CFC / Surveillance financière et révision 2	Berne
Andenmatten Robert	transfair	Berne
Cavadini Eros	AFD / Inspection des douanes Chiasso-Strada	Chiasso
Ducommun Michel	SSP	Bernex
Pedolin Kurt	swisspersona	Bremgarten
Ritschard Peter	ACC	Berne



BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance des organisations affiliées

	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Actifs		
Placements	682'822'000.59	701'713'111.98
Liquidités	8'450'250.82	3'657'388.77
Créances	15'041'708.88	28'906'746.95
Obligations	456'913'437.95	455'881'254.09
Actions	130'843'083.64	142'138'342.96
Hypothèques	30'374'333.96	31'872'567.33
Biens immobiliers	41'199'185.34	39'256'811.88
Compte de régularisation actif	311'285.86	0.00
Total des actifs	683'133'286.45	701'713'111.98
Passifs		
Prestations de libre passage et dettes	1'314'423.01	268'508.27
Compte de régularisation passif	292'496.79	1'702'605.28
Réserves de cotisations de l'employeur	2'759'535.34	1'118'226.51
Provisions non techniques	324'486.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	712'558'878.15	702'212'190.20
Capital de prévoyance personnes assurées actives	289'462'649.15	274'573'847.95
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	369'862'762.00	374'866'532.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	53'233'467.00	52'771'810.25
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	- 3'588'418.28	- 3'588'418.28
Excédent de charges	- 30'528'114.56	0.00
Etat à la fin de la période	- 34'116'532.84	0.00
Total des passifs	683'133'286.45	701'713'111.98

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Cotisations et apports	25'510'612.32	0.00
Cotisations et apports ordinaires	15'292'561.22	0.00
Prestations d'entrée	10'218'051.10	0.00
Prestations et versements anticipés	– 27'603'462.00	0.00
Prestations réglementaires	– 17'194'308.00	0.00
Prestations de sortie	– 10'409'154.00	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	– 12'390'508.40	0.00
Charges d'assurance	– 95'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 14'578'358.08	0.00
Résultat net des placements	– 15'657'839.94	0.00
Autres charges / revenus	– 291'916.54	0.00
Excédent de charges	– 30'528'114.56	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 3'588'418.28	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 34'116'532.84	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	678'442'345
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	712'558'879
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.21%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	1'958
Nombre de rentes	995
Rentes de vieillesse	654
Rentes pour enfants de retraités	11
Rentes d'invalidité	44
Rentes pour enfants d'invalides	9
Rentes de viduité / rentes de partenaire	140
Rentes d'orphelins	5
Rentes transitoires de vieillesse	127
Rentes de substitution AI	5

Réserves de cotisations de l'employeur – organisations affiliées

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Etat des réserves de cotisations de l'employeur au 01.07.	1'118'226.51	
Fonds attribués aux réserves	1'627'495.85	
Fonds utilisés	0.00	
Intérêts (1.75%)	13'812.98	
Total des réserves de cotisations de l'employeur au 31.12.	2'759'535.34	

Organe paritaire

Ont été nommés, pour le mandat du 01.05.2007 au 30.04.2011:

Employeurs

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Buntschu Kurt	Croix-Rouge suisse	Berne
Schletti Jürg	PROVIANDE	Berne
Spicher Irène	Comité pour écoles suisses à l'étranger	Berne
Uhlmann Monika, vice-présidente	Syndicat de la communication	Berne

Employés

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Holzberger Brigitta	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé	Berne
Jullier Marco	Croix-Rouge suisse	Berne
Scholl Fred, président	Association du personnel de la Confédération	Ostermundigen
Stücheli Hans-Peter	Société suisse de crédit hôtelier	Zurich

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance du Domaine des EPF

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Placements	4'593'576'420.21	4'684'742'392.14
Liquidités	57'720'793.89	24'839'249.03
Créances	32'196'005.55	115'360'834.58
Obligations	3'121'020'540.71	3'096'129'143.79
Actions	893'744'673.94	965'336'175.00
Hypothèques	207'476'761.09	216'463'352.50
Biens immobiliers	281'417'645.03	266'613'637.24
Compte de régularisation actif	2'101'618.83	8'367.90
Total des actifs	4'595'678'039.04	4'684'750'760.04
Passifs		
Prestations de libre passage et dettes	13'292'806.47	2'202'038.14
Compte de régularisation passif	2'114'433.57	1'077'037.30
Provisions non techniques	2'377'076.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	4'761'708'914.45	4'705'516'162.12
Capital de prévoyance personnes assurées actives	1'981'129'485.45	1'877'624'336.85
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	2'469'455'056.00	2'518'659'857.00
Provisions techniques caisse de prévoyance	311'124'373.00	309'231'968.27
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	-24'044'477.52	-24'044'477.52
Excédent de charges	-159'770'713.92	0.00
Etat à la fin de la période	-183'815'191.44	0.00
Total des passifs	4'595'678'039.04	4'684'750'760.04

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Cotisations et apports	146'376'768.35	0.00
Cotisations et apports ordinaires	116'652'954.00	0.00
Prestations d'entrée	29'723'814.35	0.00
Prestations et versements anticipés	– 138'172'773.40	0.00
Prestations réglementaires	– 107'362'633.35	0.00
Prestations d'entrée	– 30'810'140.05	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	– 56'660'552.18	0.00
Charges d'assurance	– 665'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 49'121'557.23	0.00
Résultat net des placements	– 108'355'137.05	0.00
Autres charges / revenus	– 2'294'019.64	0.00
Excédent de charges	– 159'770'713.92	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 24'044'477.52	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 183'815'191.44	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	4'577'893'723
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	4'761'708'914
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	96.14%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	15'172
Nombre de rentes	5'606
Rentes de vieillesse	3'781
Rentes pour enfants de retraités	133
Rentes d'invalidité	184
Rentes pour enfants d'invalides	47
Rentes de viduité / rentes de partenaire	725
Rentes d'orphelins	57
Rentes transitoires de vieillesse	646
Rentes de substitution AI	33

Organe paritaire

Ont été nommés, pour le mandat du 01.05.2007 au 30.04.2011:

Employeurs

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Bretscher Hugo	EPFZ	Zurich
Bugnion René	EPFL	Lausanne
Dual Jürg	EPFZ	Zurich
Duc Vincent	EPFL LODH	Genève
Haeni Peter	Eawag	Dübendorf
Meyer Albert, vice-président	EPFL	Lausanne
Pifko Raphael	EPFZ	Zurich
Schmid André	Empa	Dübendorf
Schmid Ursula	PSI	Villigen

Employés

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Dalang Robert	EPFL	Lausanne
Deprez Olivier	EPFZ	Zurich
Kern Olivier	EPFL	Münsingen
Koller Michael	EPFZ	Zurich
Ochsner Patrick	EPFZ	Zurich
Puppis Claudio	Empa	Dübendorf
Snozzi Mario, président	Eawag	Dübendorf
Vicari-Strickler Chantal	EPFL	Lausanne
Wichser Jakob	PSI	Villigen

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle IPI

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Placements	67'248'531.25	68'858'212.93
Liquidités	843'964.71	368'119.24
Créances	554'299.28	1'139'690.35
Obligations	45'634'007.47	45'884'828.98
Actions	13'067'889.35	14'306'342.94
Hypothèques	3'033'621.84	3'208'000.52
Biens immobiliers	4'114'748.60	3'951'230.90
Compte de régularisation actif	31'642.67	0.00
Total des actifs	67'280'173.92	68'858'212.93
Passifs		
Prestations de libre passage et dettes	377'200.49	27'025.59
Compte de régularisation passif	29'204.94	15'608.70
Réserves de cotisations de l'employeur	18'142.63	0.00
Provisions non techniques	37'666.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	70'179'200.10	69'171'105.94
Capital de prévoyance personnes assurées actives	40'882'858.10	39'409'512.40
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	24'488'598.00	25'147'808.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	4'807'744.00	4'613'785.54
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	- 355'527.30	- 355'527.30
Excédent de charges	- 3'005'712.94	0.00
Etat à la fin de la période	- 3'361'240.24	0.00
Total des passifs	67'280'173.92	68'858'212.93

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Cotisations et apports	3'056'429.90	0.00
Cotisations et apports ordinaires	2'084'687.30	0.00
Prestations d'entrée	971'742.60	0.00
Prestations et versements anticipés	– 3'453'203.10	0.00
Prestations réglementaires	– 953'999.15	0.00
Prestations de sortie	– 2'499'203.95	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	– 1'008'094.18	0.00
Charges d'assurance	– 11'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 1'415'867.38	0.00
Résultat net des placements	– 1'585'940.68	0.00
Autres charges / revenus	– 3'904.88	0.00
Excédent de charges	– 3'005'712.94	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 355'527.30	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 3'361'240.24	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	66'817'960
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	70'179'200
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.21%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	251
Nombre de rentes	56
Rentes de vieillesse	38
Rentes pour enfants de retraités	1
Rentes d'invalidité	1
Rentes pour enfants d'invalides	0
Rentes de viduité / rentes de partenaire	7
Rentes d'orphelins	0
Rentes transitoires de vieillesse	9
Rentes de substitution AI	0

Réserves de cotisations de l'employeur – IPI

	en CHF 31.12.2008	en CHF 31.12.2007
Etat des réserves de cotisations de l'employeur au 01.07.	0.00	
Fonds attribués aux réserves	18'000.00	
Fonds utilisés	0.00	
Intérêts (1.75%)	142.63	
Total des réserves de cotisations de l'employeur au 31.12.	18'142.63	

Organe paritaire

Ont été nommés, pour le mandat du 01.05.2007 au 30.04.2011:

Employeur

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Bolli Brigitte	IPI	Berne
Buri Ueli, président	IPI	Berne

Employés

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Balmer Sascha	IPI	Berne
Escher André, vice-président	IPI	Berne

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance de Swissmedic

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Placements	128'568'765.27	129'188'468.92
Liquidités	1'614'551.36	691'034.63
Créances	978'992.99	2'067'035.99
Obligations	87'300'392.40	86'135'151.64
Actions	24'999'598.59	26'855'913.93
Hypothèques	5'803'487.17	6'022'069.11
Biens immobiliers	7'871'742.76	7'417'263.62
Compte de régularisation actif	57'372.54	0.00
Total des actifs	128'626'137.81	129'188'468.92
Passifs		
Prestations de libre passage et dettes	133'608.70	50'732.51
Compte de régularisation passif	55'800.37	29'300.71
Provisions non techniques	51'910.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	134'295'938.55	129'775'884.13
Capital de prévoyance personnes assurées actives	77'561'485.55	73'165'015.30
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	47'328'117.00	47'668'847.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	9'406'336.00	8'942'021.83
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	-667'448.43	-667'448.43
Excédent de charges	-5'243'671.38	0.00
Etat à la fin de la période	-5'911'119.81	0.00
Total des passifs	128'626'137.81	129'188'468.92

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Cotisations et apports	6'798'450.30	0.00
Cotisations et apports ordinaires	2'992'236.35	0.00
Prestations d'entrée	3'806'213.95	0.00
Prestations et versements anticipés	– 4'470'908.85	0.00
Prestations réglementaires	– 2'454'047.40	0.00
Prestations de sortie	– 2'016'861.45	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	– 4'520'054.42	0.00
Charges d'assurance	– 16'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 2'208'512.97	0.00
Résultat net des placements	– 3'031'975.01	0.00
Autres charges / revenus	– 3'183.40	0.00
Excédent de charges	– 5'243'671.38	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 667'448.43	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 5'911'119.81	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	128'384'819
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	134'295'939
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.60%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	363
Nombre de rentes	93
Rentes de vieillesse	65
Rentes pour enfants de retraités	2
Rentes d'invalidité	7
Rentes pour enfants d'invalides	1
Rentes de viduité / rentes de partenaire	7
Rentes d'orphelins	0
Rentes transitoires de vieillesse	11
Rentes de substitution AI	0

Organe paritaire

Ont été nommés, pour le mandat du 01.05.2007 au 30.04.2011:

Employeur

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Schütz Barbara, présidente	Swissmedic	Berne
Soltermann Peter	Swissmedic	Berne

Employés

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Burgener Roger, vice-président	Swissmedic	Berne
Girard Philippe (depuis octobre 2008)	Swissmedic	Berne

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Placements	32'950'693.39	32'126'006.45
Liquidités	412'636.86	173'058.14
Créances	342'103.99	290'554.39
Obligations	22'311'683.75	21'571'118.49
Actions	6'389'239.77	6'725'617.71
Hypothèques	1'483'218.65	1'508'127.21
Biens immobiliers	2'011'810.37	1'857'530.51
Compte de régularisation actif	15'930.01	0.00
Total des actifs	32'966'623.40	32'126'006.45
Passifs		
Prestations de libre passage et dettes	111'953.47	12'705.16
Compte de régularisation passif	2'094'147.08	7'337.82
Provisions non techniques	22'354.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	32'188'661.05	32'273'276.12
Capital de prévoyance personnes assurées actives	23'952'335.05	24'008'230.20
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	5'644'442.00	5'741'421.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	2'591'884.00	2'523'624.92
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	- 167'312.65	- 167'312.65
Excédent de charges	- 1'283'179.55	0.00
Etat à la fin de la période	- 1'450'492.20	0.00
Total des passifs	32'966'623.40	32'126'006.45

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Cotisations et apports	3'022'085.80	0.00
Cotisations et apports ordinaires	1'214'721.90	0.00
Prestations d'entrée	1'807'363.90	0.00
Prestations et versements anticipés	–2'482'706.80	0.00
Prestations réglementaires	–211'245.60	0.00
Prestations de sortie	–2'271'461.20	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	84'615.07	0.00
Charges d'assurance	–5'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	618'994.07	0.00
Résultat net des placements	–775'635.66	0.00
Autres charges / revenus	–1'126'537.96	0.00
Excédent de charges	–1'283'179.55	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	–167'312.65	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	–1'450'492.20	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	30'738'169
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	32'188'661
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.49%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	176
Nombre de rentes	12
Rentes de vieillesse	6
Rentes pour enfants de retraités	3
Rentes d'invalidité	0
Rentes pour enfants d'invalides	0
Rentes de viduité / rentes de partenaire	0
Rentes d'orphelins	0
Rentes transitoires de vieillesse	3
Rentes de substitution AI	0

Organe paritaire

Ont été nommés, pour le mandat du 01.05.2007 au 30.04.2011:

Employeur

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Etienne Alexandre	IFFP	Zollikofen
Kuhn Josef	IFFP	Zollikofen
Nembrini Vincenzo, vice-président	IFFP	Zollikofen

Employés

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Arrigo Osvaldo	IFFP	Zollikofen
Brönnimann Thomas, président	IFFP	Zollikofen
Pouly Jean-Marc	IFFP	Zollikofen

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision ASR

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Placements	2'356'904.13	1'885'277.93
Liquidités	29'335.28	10'239.34
Créances	38'688.01	1'667.78
Obligations	1'586'186.51	1'276'299.68
Actions	454'225.06	397'935.04
Hypothèques	105'445.26	89'231.47
Biens immobiliers	143'024.01	109'904.62
Compte de régularisation actif	85'633.98	0.00
Total des actifs	2'442'538.11	1'885'277.93
Passifs		
Prestations de libre passage et dettes	1'526.91	751.73
Compte de régularisation passif	1'002.39	434.16
Provisions non techniques	2'786.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	2'561'087.40	1'894'002.46
Capital de prévoyance personnes assurées actives	2'397'604.40	1'760'408.15
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	0.00	0.00
Provisions techniques caisse de prévoyance	163'483.00	133'594.31
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	-9'910.42	-9'910.42
Excédent de charges	-113'954.17	0.00
Etat à la fin de la période	-123'864.59	0.00
Total des passifs	2'442'538.11	1'885'277.93

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Cotisations et apports	612'104.04	0.00
Cotisations et apports ordinaires	137'277.15	0.00
Prestations d'entrée	474'826.89	0.00
Prestations et versements anticipés	– 3'534.90	0.00
Prestations réglementaires	0.00	0.00
Prestations de sortie	– 3'534.90	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	– 667'084.94	0.00
Charges d'assurance	– 500.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 59'015.80	0.00
Résultat net des placements	– 54'891.99	0.00
Autres charges / revenus	– 46.38	0.00
Excédent de charges	– 113'954.17	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 9'910.42	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 123'864.59	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	2'437'223
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	2'561'087
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.16%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	26
Nombre de rentes	0
Rentes de vieillesse	0
Rentes pour enfants de retraités	0
Rentes d'invalidité	0
Rentes pour enfants d'invalides	0
Rentes de viduité / rentes de partenaire	0
Rentes d'orphelins	0
Rentes transitoires de vieillesse	0
Rentes de substitution AI	0

Organe paritaire

Ont été nommés, pour le mandat du 01.05.2007 au 30.04.2011:

Employeur

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Sanwald Reto	ASR	Berne
Schneider Frank, vice-président	ASR	Berne

Employés

Nom Prénom	Organisation	Lieu
D'Amelio Sabine, présidente	ASR	Berne
Widmer Manus	ASR	Berne

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance du Dictionnaire historique de la Suisse DHS

	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Actifs		
Placements	8'271'050.18	8'370'082.71
Liquidités	103'870.33	44'874.32
Créances	62'707.59	115'087.63
Obligations	5'616'371.26	5'593'433.27
Actions	1'608'320.67	1'743'965.84
Hypothèques	373'360.73	391'060.35
Biens immobiliers	506'419.60	481'661.30
Compte de régularisation actif	4'101.66	0.00
Total des actifs	8'275'151.84	8'370'082.71
Passifs		
Prestations de libre passage et dettes	5'136.08	3'294.46
Compte de régularisation passif	3'589.59	1'902.73
Provisions non techniques	5'550.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	8'651'920.30	8'408'241.79
Capital de prévoyance personnes assurées actives	5'558'594.30	5'304'112.30
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	2'421'035.00	2'459'874.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	672'291.00	644'255.49
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	- 43'356.27	- 43'356.27
Excédent de charges	- 347'687.86	0.00
Etat à la fin de la période	- 391'044.13	0.00
Total des passifs	8'275'151.84	8'370'082.71

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Cotisations et apports	181'550.40	0.00
Cotisations et apports ordinaires	181'550.40	0.00
Prestations d'entrée	0.00	0.00
Prestations et versements anticipés	– 89'097.90	0.00
Prestations réglementaires	– 89'097.90	0.00
Prestations de sortie	0.00	0.00
Constitution / dissolution de capitaux de prévoyance et de provisions techniques	– 243'678.51	0.00
Charges d'assurance	– 1'500.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 152'726.01	0.00
Résultat net des placements	– 194'757.31	0.00
Autres charges / revenus	– 204.54	0.00
Excédent de charges	– 347'687.86	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 43'356.27	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 391'044.13	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	8'260'876
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	8'651'920
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.48%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	38
Nombre de rentes	10
Rentes de vieillesse	6
Rentes pour enfants de retraités	3
Rentes d'invalidité	0
Rentes pour enfants d'invalides	0
Rentes de viduité / rentes de partenaire	1
Rentes d'orphelins	0
Rentes transitoires de vieillesse	0
Rentes de substitution AI	0

Organe paritaire

Ont été nommés, pour le mandat du 01.05.2007 au 30.04.2011:

Employeur

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Jorio Mario, président	DHS	Berne

Employés

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Bosshard Werner, vice-président	DHS	Berne

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance du Fonds national suisse FNS

	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Actifs		
Placements	37'994'303.05	39'961'584.66
Liquidités	476'828.07	213'512.19
Créances	313'008.58	684'284.27
Obligations	25'782'566.53	26'613'578.43
Actions	7'383'172.03	8'297'796.62
Hypothèques	1'713'953.28	1'860'666.71
Biens immobiliers	2'324'774.56	2'291'746.44
Compte de régularisation actif	18'447.28	0.00
Total des actifs	38'012'750.33	39'961'584.66
Passifs		
Prestations de libre passage et dettes	61'317.15	15'675.06
Compte de régularisation passif	661'916.10	9'053.18
Provisions non techniques	24'465.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	39'064'351.25	40'143'048.67
Capital de prévoyance personnes assurées actives	21'746'819.25	21'997'996.25
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	15'045'294.00	15'300'415.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	2'272'238.00	2'844'637.42
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	-206'192.25	-206'192.25
Excédent de charges	-1'593'106.92	0.00
Etat à la fin de la période	-1'799'299.17	0.00
Total des passifs	38'012'750.33	39'961'584.66

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Cotisations et apports	1'228'651.20	0.00
Cotisations et apports ordinaires	993'240.55	0.00
Prestations d'entrée	235'410.65	0.00
Prestations et versements anticipés	– 1'396'894.90	0.00
Prestations réglementaires	– 589'865.10	0.00
Prestations de sortie	– 807'029.80	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	433'303.42	0.00
Charges d'assurance	– 6'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	259'059.72	0.00
Résultat net des placements	– 893'713.36	0.00
Autres charges / revenus	– 958'453.28	0.00
Excédent de charges	– 1'593'106.92	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 206'192.25	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 1'799'299.17	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	37'265'052
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	39'064'351
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.39%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	165
Nombre de rentes	36
Rentes de vieillesse	20
Rentes pour enfants de retraités	0
Rentes d'invalidité	4
Rentes pour enfants d'invalides	1
Rentes de viduité / rentes de partenaire	5
Rentes d'orphelins	0
Rentes transitoires de vieillesse	5
Rentes de substitution AI	1

Organe paritaire

Employeur

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Pécaut Rosemarie, présidente	FNS	Berne

Employés

Nom Prénom	Organisation	Lieu
Schenker Elisabeth, vice-présidente	FNS	Berne

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – Swisscom

	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Actifs		
Placements	2'840'303'585.92	3'035'747'538.86
Liquidités	35'832'748.46	15'359'104.55
Créances	8'623'943.88	210'315'534.47
Obligations	1'937'512'227.45	1'914'460'909.53
Actions	554'831'732.57	596'906'099.77
Hypothèques	128'800'421.62	133'847'978.38
Biens immobiliers	174'702'511.94	164'857'912.16
Compte de régularisation actif	1'188'563.18	0.00
Total des actifs	2'841'492'149.10	3'035'747'538.86
Passifs		
Dettes	1'561'888.46	1'127'593.19
Compte de régularisation passif	1'167'761.59	651'244.73
Provisions non techniques	612'221.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	2'971'590'469.00	3'048'686'842.33
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	2'854'261'315.00	2'938'493'342.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	117'329'154.00	110'193'500.33
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	- 14'718'141.39	- 14'718'141.39
Excédent de charges	- 118'722'049.56	0.00
Etat à la fin de la période	- 133'440'190.95	0.00
Total des passifs	2'841'492'149.10	3'035'747'538.86

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Prestations et versements anticipés	– 128'467'506.90	0.00
Prestations réglementaires	– 128'467'506.90	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	77'096'373.33	0.00
Charges d'assurance	– 257'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 51'628'133.57	0.00
Résultat net des placements	– 67'033'612.39	0.00
Autres charges / revenus	– 60'303.60	0.00
Excédent de charges	– 118'722'049.56	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 14'718'141.39	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 133'440'190.95	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	2'838'150'278
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	2'971'590'469
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.51%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	0
Nombre de rentes	7'953
Rentes de vieillesse	5'515
Rentes pour enfants de retraités	35
Rentes d'invalidité	225
Rentes pour enfants d'invalides	42
Rentes de viduité / rentes de partenaire	1'833
Rentes d'orphelins	32
Rentes transitoires de vieillesse	216
Rentes de substitution AI	55

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – RUAG

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Placements	924'204'433.72	988'652'943.39
Liquidités	11'659'498.54	4'992'246.81
Créances	2'813'637.38	70'288'602.08
Obligations	630'440'642.95	622'266'835.45
Actions	180'534'847.35	194'015'384.65
Hypothèques	41'909'939.70	43'505'280.02
Biens immobiliers	56'845'867.80	53'584'594.38
Compte de régularisation actif	389'371.27	0.00
Total des actifs	924'593'804.99	988'652'943.39
Passifs		
Dettes	501'497.81	366'507.27
Compte de régularisation passif	379'974.07	211'677.35
Provisions non techniques	235'313.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	967'052'375.00	992'857'300.45
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	928'843'857.00	956'970'892.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	38'208'518.00	35'886'408.45
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	– 4'782'541.68	– 4'782'541.68
Excédent de charges	– 38'792'813.21	0.00
Etat à la fin de la période	– 43'575'354.89	0.00
Total des passifs	924'593'804.99	988'652'943.39

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Prestations et versements anticipés	– 42'688'895.00	0.00
Prestations réglementaires	– 42'688'895.00	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	25'804'925.45	0.00
Charges d'assurance	– 85'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 16'968'969.55	0.00
Résultat net des placements	– 21'811'843.66	0.00
Autres charges / revenus	– 12'000.00	0.00
Excédent de charges	– 38'792'813.21	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 4'782'541.68	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 43'575'354.89	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	923'477'020
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	967'052'375
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.49%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	0
Nombre de rentes	3'070
Rentes de vieillesse	1'800
Rentes pour enfants de retraités	4
Rentes d'invalidité	132
Rentes pour enfants d'invalides	11
Rentes de viduité / rentes de partenaire	1'012
Rentes d'orphelins	11
Rentes transitoires de vieillesse	75
Rentes de substitution AI	25

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – SRG SSR idée suisse

	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Actifs		
Placements	667'210'779.35	711'091'762.64
Liquidités	8'417'317.85	3'587'781.30
Créances	2'033'012.81	51'090'257.49
Obligations	455'132'719.46	447'204'915.89
Actions	130'333'151.81	139'433'164.08
Hypothèques	30'255'956.75	31'265'968.20
Biens immobiliers	41'038'620.67	38'509'675.68
Compte de régularisation actif	276'181.53	0.00
Total des actifs	667'486'960.88	711'091'762.64
Passifs		
Dettes	390'942.50	263'398.03
Compte de régularisation passif	274'313.90	152'126.30
Provisions non techniques	103'088.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	697'027'222.00	714'112'901.70
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	669'542'057.00	688'301'592.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	27'485'165.00	25'811'309.70
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	– 3'436'663.39	– 3'436'663.39
Excédent de charges	– 26'871'942.13	0.00
Etat à la fin de la période	– 30'308'605.52	0.00
Total des passifs	667'486'960.88	711'091'762.64

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Prestations et versements anticipés	– 28'155'009.30	0.00
Prestations réglementaires	– 28'155'009.30	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	17'085'679.70	0.00
Charges d'assurance	– 56'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 11'125'329.60	0.00
Résultat net des placements	– 15'746'579.53	0.00
Autres charges / revenus	– 33.00	0.00
Excédent de charges	– 26'871'942.13	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 3'436'663.39	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 30'308'605.52	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	666'718'616
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	697'027'222
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.65%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	0
Nombre de rentes	1'336
Rentes de vieillesse	855
Rentes pour enfants de retraités	18
Rentes d'invalidité	74
Rentes pour enfants d'invalides	16
Rentes de viduité / rentes de partenaire	277
Rentes d'orphelins	9
Rentes transitoires de vieillesse	66
Rentes de substitution AI	21

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – organisations affiliées

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Placements	132'482'433.46	144'949'468.71
Liquidités	1'671'395.85	734'774.69
Créances	400'530.70	9'781'696.00
Obligations	90'374'030.25	91'587'203.90
Actions	25'879'774.63	28'555'798.86
Hypothèques	6'007'814.05	6'403'244.92
Biens immobiliers	8'148'887.98	7'886'750.34
Compte de régularisation actif	55'379.65	0.00
Total des actifs	132'537'813.11	144'949'468.71
Passifs		
Dettes	77'633.70	53'943.70
Compte de régularisation passif	54'469.51	31'155.35
Provisions non techniques	31'491.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	136'573'049.00	145'568'679.54
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	131'082'557.00	140'307'161.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	5'490'492.00	5'261'518.54
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	- 704'309.88	- 704'309.88
Excédent de charges	- 3'494'520.22	0.00
Etat à la fin de la période	- 4'198'830.10	0.00
Total des passifs	132'537'813.11	144'949'468.71

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Prestations et versements anticipés	– 6'685'894.10	0.00
Prestations réglementaires	– 6'685'894.10	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	8'995'630.54	0.00
Charges d'assurance	– 14'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	2'295'736.44	0.00
Résultat net des placements	– 3'128'835.16	0.00
Autres charges / revenus	– 2'661'421.50	0.00
Excédent de charges	– 3'494'520.22	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 704'309.88	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 4'198'830.10	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	132'374'219
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	136'573'049
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	96.93%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	0
Nombre de rentes	389
Rentes de vieillesse	261
Rentes pour enfants de retraités	1
Rentes d'invalidité	27
Rentes pour enfants d'invalides	8
Rentes de viduité / rentes de partenaire	77
Rentes d'orphelins	3
Rentes transitoires de vieillesse	5
Rentes de substitution AI	7

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – Administration PUBLICA
(Société coopérative des céréales et matières fourragères CCF / Union suisse du commerce
de fromage USF / Butyra / Pro Radio / Etat-major des Forces aériennes)

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Placements	67'301'825.65	68'085'893.57
Liquidités	849'075.92	355'222.22
Créances	203'679.22	2'739'878.97
Obligations	45'910'376.73	44'277'261.08
Actions	13'147'031.28	13'805'122.44
Hypothèques	3'051'994.10	3'095'608.72
Biens immobiliers	4'139'668.40	3'812'800.14
Compte de régularisation actif	26'728.52	0.00
Total des actifs	67'328'554.17	68'085'893.57
Passifs		
Dettes	33'722.76	26'078.74
Compte de régularisation passif	33'100.73	15'061.85
Provisions non techniques	6'204.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	70'383'296.13	68'386'659.70
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	41'360'705.00	39'826'602.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	1'695'632.00	1'493'497.58
Provisions techniques compensation du renchérissement et frais d'admin.	27'326'959.13	27'066'560.12
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	– 341'906.72	– 341'906.72
Excédent de charges	– 2'785'862.73	0.00
Etat à la fin de la période	– 3'127'769.45	0.00
Total des passifs	67'328'554.17	68'085'893.57

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Prestations et versements anticipés	– 1'852'820.70	0.00
Prestations réglementaires	1'852'820.70	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	– 1'736'237.42	0.00
Charges d'assurance	– 4'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 3'593'058.12	0.00
Résultat net des placements	– 1'825'455.90	0.00
Autres charges / revenus	2'632'651.29	0.00
Excédent de charges	– 2'785'862.73	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 341'906.72	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 3'127'769.45	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	67'255'527
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	70'383'296
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.56%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	0
Nombre de rentes	85
Rentes de vieillesse	67
Rentes pour enfants de retraités	0
Rentes d'invalidité	0
Rentes pour enfants d'invalides	0
Rentes de viduité / rentes de partenaire	16
Rentes d'orphelins	0
Rentes transitoires de vieillesse	2
Rentes de substitution AI	0

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – Confédération

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Placements	196'249'496.17	209'391'544.07
Liquidités	2'475'834.36	1'057'791.51
Créances	596'915.07	14'802'205.89
Obligations	133'870'817.37	131'850'166.91
Actions	38'335'643.24	41'109'310.96
Hypothèques	8'899'359.44	9'218'197.25
Biens immobiliers	12'070'926.69	11'353'871.55
Compte de régularisation actif	74'721.52	0.00
Total des actifs	196'324'217.69	209'391'544.07
Passifs		
Dettes	126'868.08	77'658.07
Compte de régularisation passif	80'685.56	44'851.66
Provisions non techniques	849.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	204'841'566.00	210'282'456.73
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	196'749'122.00	202'681'886.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	8'092'444.00	7'600'570.73
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	-1'013'422.39	-1'013'422.39
Excédent de charges	-7'712'328.56	0.00
Etat à la fin de la période	-8'725'750.95	0.00
Total des passifs	196'324'217.69	209'391'544.07

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Prestations et versements anticipés	– 8'504'586.80	0.00
Prestations réglementaires	– 8'504'856.80	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	5'440'890.73	0.00
Charges d'assurance	– 17'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 3'080'696.07	0.00
Résultat net des placements	– 4'631'632.49	0.00
Excédent de charges	– 7'712'328.56	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 1'013'422.39	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 8'725'750.95	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	196'115'815
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	204'841'566
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	95.74%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	0
Nombre de rentes	966
Rentes de vieillesse	686
Rentes pour enfants de retraités	15
Rentes d'invalidité	31
Rentes pour enfants d'invalides	4
Rentes de viduité / rentes de partenaire	192
Rentes d'orphelins	4
Rentes transitoires de vieillesse	33
Rentes de substitution AI	1

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – personnes assurées volontaires

	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Actifs		
Placements	125'106'857.41	133'335'684.36
Liquidités	1'578'340.84	660'727.29
Créances	378'617.74	11'789'534.46
Obligations	85'342'453.96	82'357'442.08
Actions	24'438'917.55	25'678'069.12
Hypothèques	5'673'328.87	5'757'953.62
Biens immobiliers	7'695'198.45	7'091'957.79
Compte de régularisation actif	47'510.54	0.00
Total des actifs	125'154'367.95	133'335'684.36
Passifs		
Dettes	76'025.22	48'507.49
Compte de régularisation passif	51'436.90	28'015.63
Provisions non techniques	30'981.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	131'669'277.00	133'890'367.89
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	126'513'582.00	129'050'957.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	5'155'695.00	4'839'410.89
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	-631'206.65	-631'206.65
Excédent de charges	-6'042'145.52	0.00
Etat à la fin de la période	-6'673'352.17	0.00
Total des passifs	125'154'367.95	133'335'684.36

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Prestations réglementaires	– 4'757'008.55	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	1'673'764.59	0.00
Charges d'assurance	– 10'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 3'093'243.96	0.00
Résultat net des placements	– 2'952'659.06	0.00
Autres charges / revenus	3'757.50	0.00
Excédent de charges	– 6'042'145.52	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 631'206.65	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 6'673'352.17	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	124'995'925
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	131'669'277
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	94.93%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	0
Nombre de rentes	420
Rentes de vieillesse	285
Rentes pour enfants de retraités	30
Rentes d'invalidité	6
Rentes pour enfants d'invalides	0
Rentes de viduité / rentes de partenaire	11
Rentes d'orphelins	2
Rentes transitoires de vieillesse	86
Rentes de substitution AI	0

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Caisse de prévoyance fermée de bénéficiaires de rente – Fonds national suisse FNS

Actifs	en CHF 31.12.2008	en CHF 01.07.2008
Placements	7'276'409.87	7'487'950.63
Liquidités	91'798.77	39'235.66
Créances	22'021.00	270'233.54
Obligations	4'963'650.16	4'890'592.72
Actions	1'421'405.55	1'524'828.56
Hypothèques	329'969.65	341'921.80
Biens immobiliers	447'564.74	421'138.35
Compte de régularisation actif	2'958.29	0.00
Total des actifs	7'279'368.16	7'487'950.63
Passifs		
Dettes	4'213.51	2'880.50
Compte de régularisation passif	317'102.41	1'663.64
Provisions non techniques	903.00	0.00
Capital de prévoyance et provisions techniques	7'389'743.00	7'521'194.40
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	7'100'142.00	7'249'344.00
Provisions techniques de la caisse de prévoyance	289'601.00	271'850.40
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Fonds libres / découvert		
Etat au début de la période au 01.07.	- 37'787.91	- 37'787.91
Excédent de charges	- 394'805.85	0.00
Etat à la fin de la période	- 432'593.76	0.00
Total des passifs	7'279'368.16	7'487'950.63

	en CHF 01.07.–31.12.2008	en CHF
Compte d'exploitation		
Prestations et versements anticipés	– 353'526.00	0.00
Prestations réglementaires	– 353'526.00	0.00
Constitution / dissolution capitaux de prévoyance et provisions techniques	131'451.40	0.00
Charges d'assurance	– 1'000.00	0.00
Résultat net de la partie assurance	– 223'074.60	0.00
Résultat net des placements	– 171'731.25	0.00
Excédent de charges	– 394'805.85	0.00
Excédent de charges au bilan d'ouverture au 01.07.	– 37'787.91	0.00
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Excédent de charges	– 432'593.76	0.00

Chiffres clés au 31.12.2008

Capital disponible	6'957'149
Engagements (capitaux de prévoyance et provisions)	7'389'743
Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2	94.15%
Nombre de pers. ass. actives (y compris assurance risques)	0
Nombre de rentes	14
Rentes de vieillesse	11
Rentes pour enfants de retraités	0
Rentes d'invalidité	0
Rentes pour enfants d'invalides	0
Rentes de viduité / rentes de partenaire	2
Rentes d'orphelins	0
Rentes transitoires de vieillesse	1
Rentes de substitution AI	0

Impressum

Editeur
Caisse fédérale de pensions PUBLICA
Eigerstrasse 57, Case postale, 3000 Berne 23

Conception et réalisation
Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Typographie
VISCOM Kommunikation und Design
Landoltstrasse 63, 3000 Berne 23

Photos
Rolf Siegenthaler, Berne
Institut fédéral des hautes études en
formation professionnelle, Zollikofen
Fondation suisse pour la protection et
l'aménagement du paysage, Berne

Impression
Rub Graf-Lehmann AG
Murtenstrasse 40, 3008 Berne

Tirage
400 f / 150 i / 1'300 d

Berne, mai 2009



RAPPORT ANNUEL 2008
DE LA CAISSE FÉDÉRALE DE PENSIONS PUBLICA

